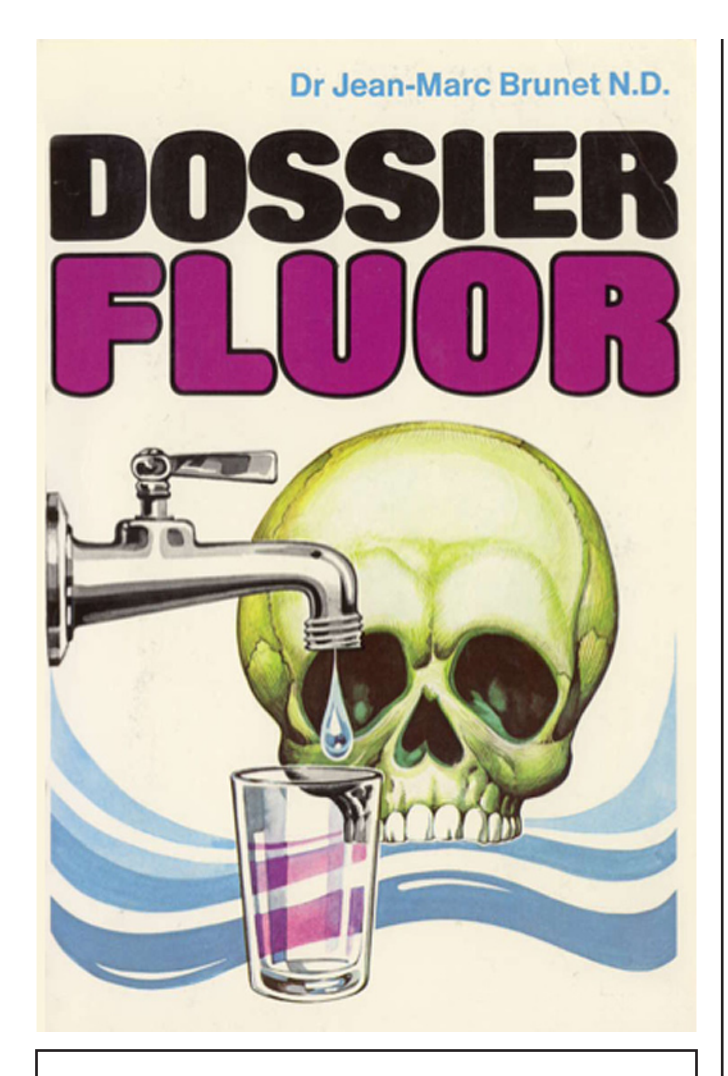


DOSSIER FLUOR

Docteur Jean-Marc Brunet, N.D.

Je remercie mon confrère et amis, le docteur Guy Bohémier, N.D., de la collaboration qu’il a apportée, en tant que recherchiste, à la réalisation de cet ouvrage.

PRÉFACE

Depuis plusieurs années, je suis engagé clans un combat contre toutes les formes de pollution! Je prône le respect des lois de la nature, l’application des méthodes préventives et curatives naturopathiques de santé, l’édification d’une société naturiste sociale, laquelle, tout en acceptant du modernisme tout ce qui ne détruit pas le milieu naturel de l’homme, soit profondément axée sur le respect intégral des lois de la nature, lesquelles sont, pour moi, les lois du Créateur. Comme tout le monde, j’ai souvent entendu parler de la fluoration des eaux. Je me suis penché sur cette question et je l’ai étudiée à fond, comme peu l’ont fait! J’en ai déduit que la fluoration chimique des eaux potables est une grave erreur scientifique, Elle représente également une fraude morale, intellectuelle et financière qui doit être énergiquement combattue.

Je ne prétends pas que tous ceux qui prônent la fluoration chimique des eaux sont des fraudeurs. Je crois que la plupart sont des gens sincères, soucieux du bien public. Mais, j’estime qu’ils ont insuffisamment étudié cette question. Trop fréquemment, ils se fient aux conclusions d’organismes intéressés à plus d’un point de vue à la fluoration chimique des eaux. De plus, je crois que c’est la méconnaissance tragique des corps médicaux, dentaires et pharmaceutiques en matière de nutrition et de méthodes naturelles de santé qui leur fait endosser cette abominable combine qu’est la fluoration chimique des eaux.

De nos jours, la recherche scientifique est très largement dominée par les corporations de produits chimiques, les corporations de produits pharmaceutiques et les trusts alimentaires, comme je l’ai démontré dans un de mes précédents ouvrages: La Réforme Naturiste. À ce titre, la recherche scientifique n’est d’aucune façon objective, contrairement à ce que l’on croit dans une large partie du grand public. Elle est, la plupart du temps, intéressée dans notre système de «capitalisme sauvage».

Seul, ces dernières années, le Mouvement Naturiste Social qui compte plus de 100,000 membres répartis à travers le Québec, s'est opposé avec constance et vigueur à la fluoration des eaux. Heureusement, nombreux sont les organismes qui, à la suite de nos multiples actions, se sont rangés derrière nous dans ce combat.

Aujourd'hui, il est rare de rencontrer un homme public qui ne soit pas un partisan docile des théories scientifiques officielles. Je me dois de mentionner ici l'exemple courageux donné par le Maire de Montréal, Me Jean Drapeau, dans la lutte contre la fluoration.

Au nom des droits inaltérables de l'homme, chaque être humain doit avoir la pleine et entière possibilité de disposer de son être physique comme il l'entend. Il n'appartient à personne de décider ce qu'un individu doit boire ou manger. Tout être humain doit pouvoir choisir, de la même façon les traitements médicaux qu'il désire et pouvoir refuser ceux qu'il ne désire pas! Or, la fluoration chimique des eaux potables impose à tous et chacun UNE EAU MÉDICAMENTÉE. Même si sa valeur sur le plan médical était incontestable, il s'agirait donc d'une mesure inacceptable. Sur ce dernier point, le présent dossier démontrera que, loin d'être incontestable, la fluoration chimique des eaux est nettement condamnable. Elle doit être démasquée et combattue énergiquement par tous les citoyens soucieux de leur santé et du respect des droits de l'homme. Ce Dossier Fluoration permettra aux citoyens de même qu'aux différents corps publics, de se faire une opinion éclairée face au battage de propagande considérable mené par les organismes intéressés à la fluoration des eaux. Il pourra également constituer un excellent document de référence et de travail pour les échevins et conseillers municipaux qui pourront exiger que leurs municipalités, à l'exemple de plus de 175 villes américaines, refusent d'imposer leurs concitoyens cet empoisonnement de l'eau potable et du corps humain que constitue la fluoration chimique des eaux. Quant aux naturistes sociaux, ils amplifieront par tous les moyens légaux possibles, leur lutte irréductible et absolue à cette forme de dictature faussement scientifique, inacceptable à la conscience de tout homme éclairé!

DE L'EAU PURE

«Une eau potable ne doit contenir ni microbes ni substances chimiques.»

Cette phrase est tirée du livre du Dr Marcel Chaput, Ph.D., biochimiste, et de M. Tony LeSauteur, chimiste à l'emploi du Gouvernement du Québec, au service de la qualité de l'environnement. Il s'agit, comme tous l'auront deviné, de DOSSIER POLLUTION, cet excellent ouvrage de plus de 260 pages publié aux Editions du Jour.

Mais la fluoration de l'eau potable a-t-elle quelque chose de commun avec la pollution? Peut-on, en effet, parler de pollution au sujet de cette mesure que certains présentent comme étant l'un des meilleurs moyens pour prévenir la carie dentaire?

La réponse à ces questions est des plus faciles: la fluoration des eaux de consommation s'inscrit définitivement dans cette forme de pollution de l'eau qu'on appelle la pollution chimique! Pourquoi? Tout simplement parce que les substances qu'on ajoute à l'eau pour la fluorer sont des substances toxiques.

Trois principaux produits chimiques sont utilisés dans la fluoration de l'eau. Ce sont:

I) le fluorure de sodium

2) le fluosilicate de sodium

3) l'acide fluosilicique.

Ces trois composés chimiques sont hautement toxiques. Ce sont de véritables poisons! L'un d'eux, le plus employé d'ailleurs, le fluorure de sodium, a longtemps été utilisé comme poison à rats. Actuellement, on peut encore se procurer du fluorure de sodium dans les pharmacies. On le vend ainsi pour détruire les coquerelles, les fourmis et autres bestioles du genre. On mentionne bien que cette substance est extrêmement toxique.

Il ne fait donc aucun doute dans l'esprit de tous et de chacun que le produit chimique utilisé dans la fluoration de l'eau est un poison. Les tenants de la fluoration, tout comme ceux qui s'y opposent, sont parfaitement d'accord sur ce point. Dès lors, nous ne pouvons que conclure logiquement qu'ajouter ces composés de fluor dans l'eau, c'est polluer celle ci, puisque l'eau potable ne doit contenir aucun produit chimique.

En ce qui nous concerne, nous pourrions fermer ici ce dossier. Il nous suffit de savoir que la fluoration implique l'addition d'une substance toxique à l'eau, pour qu'elle soit condamnable irrémédiablement. Mais comme certains semblent dépourvus de logique, nous allons pousser un peu plus loin nos recherches. Ceci nous permettra de comprendre que la fluoration n'est pas seulement une erreur sur le plan scientifique, mais qu'elle est aussi et surtout une sale combine financière! Une fois de plus nous découvrirons que le désir de réaliser des profits prime sur celui d'aider véritablement l'humanité.

L'HISTOIRE CACHÉE DE LA FLUORATION

Nous avons dit que les substances chimiques utilisées dans la fluoration étaient des produits très toxiques, donc des poisons. Personne d'ailleurs ne conteste ce fait.

Cependant, on nous dit que les doses utilisées dans la fluoration (entre 1,0 et 1,5 parties par million) ne rendent pas l'eau toxique.

Il est bien évident que plus un poison est dilué, plus sa toxicité est atténuée. Néanmoins, il n'en demeure pas moins qu'un poison est toujours un poison. Qu'on nous le présente à fortes doses, il est certes plus dommageable. Mais même à petites doses, ses effets demeurent nocifs. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'une substance que l'organisme ne parvient pas à éliminer complètement. Le fluorure de sodium est l'une de ces substances. Ses effets sont cumulatifs. Les travaux du Dr Wallace Durbin ont démontré ce fait: si petite que soit la dose de fluorure absorbée, elle n'est jamais complètement éliminée par le corps humain. Ainsi, petit à petit, ce poison s'accumule dans l'organisme.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces travaux du Dr Durbin. Nous aurons aussi l'occasion de parler des travaux des Drs Berry et Trilwood qui ont prouvé qu'une eau contenant vingt (20) fois moins de fluorure de sodium que la dose généralement recommandée, détruit les cellules humaines. Voilà qui illustre bien qu'un poison est toujours un poison, quelle que soit sa concentration!

Avant d'aller plus loin dans l'étude des effets toxiques des fluorures, jetons donc un coup d'oeil sur l'histoire cachée de la fluoration. Voici ses nobles origines.

Il y a une trentaine d'années, certaines compagnies, dont principalement l'Aluminum Company of America, étaient aux prises avec un problème épineux.

Un des composés naturels de l'aluminium est la cryolithe. Il s'agit d'une roche qui contient à la fois de l'aluminium, du fluor et du sodium. Sa formule chimique est:

$$Na_3 AlF_6$$

La cryolithe renferme donc dans sa molécule trois atomes de sodium, un atome d'aluminium et six atomes de fluor. Lorsqu'on veut isoler l'aluminium, on obtient un sel comme résidu, le fluorure de sodium. Il s'agit d'une substance très toxique que l'on ne rencontre pas dans la nature telle quelle. Le fluorure de sodium est donc un produit chimique artificiel. Sa très grande toxicité fait que son commerce est limité. On l'emploie dans la fabrication du poison à rats, comme agent de blanchiment, comme coagulant du caoutchouc, comme fixateur de teintures, etc.

Ces débouchés du fluorure de sodium sont largement insuffisants. Des stocks considérables de ce poison s'accumulaient, d'autant plus que les autorités gouvernementales empêchaient les compagnies de déverser ce poison dans les rivières car les poissons mouraient.

Ne pouvant en vendre suffisamment et ne pouvant s'en débarrasser facilement, il fallait donc trouver un autre débouché pour le fluorure de sodium. Le problème fut soumis, comme c'est la coutume dans l'industrie, à un organisme spécialisé dans la recherche de solutions.

On confia donc à la «Mellon Institute» de Pittsburgh le soin de trouver une solution au problème du fluorure de sodium. La «Mellon Institute», fondée en 1911 par Andrew et Richard Mellon est un laboratoire de science appliquée, ouvert à tous les hommes d'affaires américains. Lorsqu'un industriel ou un manufacturier a des problème, il s'adresse à l'Institut et emploie un scientiste pour un an. Le travail de ce dernier consiste à améliorer le produit ou encore à y trouver un nouveau débouché.

C'est au biochimiste Gerald J. Cox qu'on confia le soin d'étudier cette délicate question du fluorure de sodium. Déjà depuis assez longtemps on connaissait les dangers de ce produit chimique. Dès 1920, deux agence gouvernementales, le Bureau des Mines et le Département, de l'Agriculture, exprimaient leur crainte au sujet de la pollution par les fluorures. Entre temps, cependant, le Service de Santé Publique américain gardait le silence. Autour des années trente, le Service de Santé Publique était rattaché au Département du Trésor (Ministère des Finances). De 1921 à 1933, le Secrétaire de ce Département n'était nul autre que M. Andrew W. Mellon, co-fondateur de la «Mellon Institute» et riche financier de Pittsburgh et membre d'une des plus riches et puissantes familles américaines. La famille Mellon possède et contrôle, entre autres choses, la «Mellon National Bank», la «Gulf Oil», la «Koppers Corp.» et l'«Aluminum Company of America». Avant d'occuper son poste de Secrétaire au Département du Trésor, Andrew Mellon était Président de l'Aluminum Co. On le comptait parmi les plus farouches opposants à cette campagne anti-pollution par les fluorures car l'Aluminum Co. était le principal pollueur dans la matière. En 1931, deux chimistes de l'Aluminum Co. découvrirent la cause de ces horribles taches brunes que la presque totalité des habitants de la ville de Bauxite, Arkansas, présentaient sur les dents. L'agent responsable était le fluorure, présent naturellement dans l'eau de cette ville.

Le Service de Santé Publique était aussi intéressé à la fluorose dentaire. En 1933, on délégua un membre du personnel, le dentiste H. Trendley Dean, pour étudier les divers endroits du pays où la population présentait de telles taches sur les dents. Ou désirait ainsi savoir quelle proportion de fluorure était nécessaire pour provoquer de tels désordres. M. Dean découvrit que des concentrations même infimes provoquaient ces taches chez certains individus. Il en arriva à la conclusion qu'à la concentration d'une partie par million (1 ppm), de 10 à 20% seulement de la population présentaient de telles taches.

Entre temps, le biochimiste Gerald J. Cox, dont nous avons parlé plus haut, poursuivait ses travaux dans le but de trouver une solution au problème des fluorures. En 1939, il publia son rapport de recherches. «... L'opinion courante, écrivait il, qui tend à vouloir débarrasser l'eau complètement des fluorures doit être repensée.» Il suggéra d'ajouter du fluorure de sodium aux eaux de consommation dans le but de prévenir la carie dentaire.

La suggestion de Cox fut accueillie avec beaucoup de prudence par les officiers de la santé publique. Même le dentiste Dean du Service de Santé Publique, qui disait avoir noté une diminution de la carie dentaire aux endroits où l'on rencontrait beaucoup de fluorose, exprima des réserves quant à la théorie de Cox. Tous savaient fort bien qu'on manquait de preuve quant aux bienfaits des fluorures sur la dentition des humains. Par contre, on savait nettement que les fluorures étaient des poisons extrêmement dangereux. On craignait que les soi-disant bénéfices des fluorures sur le plan dentaire soient largement contre balancés par un dommage si d'autres parties du corps, puisque les effets des fluorures sur le reste de l'organisme n'avaient pas été étudiés du tout.

Malgré toutes ces réserves, Cox et d'autres entreprirent une campagne pour gagner l'opinion publique à l'idée de la fluoration. L'Aluminum Co. annonça la vente de composés de fluorure de sodium pour les villes désireuses de procéder à la fluoration.

Dans l'État du Wisconsin, deux dentistes, Frank Bull et John Frisch, s'organisaient pour mettre en branle le sinistre mouvement de la fluoration, celui-là même qui tente de polluer les eaux de consommation québécoises aujourd'hui!

DES FAITS TROUBLANTS

Voici une multitude de faits troublants tels que compilés par le journal Défi du 7 juillet 1972 concernant l'histoire cachée de la fluoration. Nous avons pu vérifier, point par point, dans les nombreux ouvrages scientifiques que nous avons analysés, et dont on trouvera une liste complète dans notre bibliographie, l'exactitude absolue de ces faits!

«Pour bien comprendre le problème, il faut se reporter à la lin des années trente. Deux grandes industries américaines, celle de l'aluminium et celle des engrais chimiques, étaient alors aux prises avec deux de leurs sous produits, le fluorure de sodium et le fluorosilicate de sodium. Leur problème consistait à se débarrasser de ces sous produits si toxiques et si corrosifs: savoir comment en disposer était devenu un problème sérieux et dispendieux. La seule utilisation qu'on avait pu leur trouver avait été comme poison à rats et comme insecticide. Mais ces substances sont tellement corrosives qu'elles peuvent complètement traverser une plaque d'acier d'un quart de pouce d'épaisseur en quelques minutes.

L'industrie agricole enregistrait de grands dommages infligés au bétail et aux récoltes par les effets pernicieux des insecticides à base de fluorure de sodium.

En tout, quelque 45 industries avaient à faire face aux problèmes d'élimination du fluorure de sodium comme celles qui produisent la brique, l'acier, l'huile, la tuile, la céramique, plusieurs installations de l'Atomic Energy Commission, etc.

Aussi en 1939, l'Université de Pittsburgh aux U.S.A. qui recevait des dons substantiels de l'Alcoa (Aluminum Company of America) chargea le Dr G. J. Cox de trouver une utilisation aux sous produits fluorés de l'industrie de l'aluminium.

Ce dernier suggéra de fluorer l'eau potable pour prévenir la carie dentaire chez les enfants.

Or, à cette époque, le trust de l'aluminium appartenait secrètement à la «Maison Rockefeller»; 25 ans plus tôt il avait appartenu à Andrew Mellon de Pittsburgh; à sa mort, la Maison Rockefeller s'en empara discrètement, niant officiellement toute connexion avec l'Alcoa par l'entremise de son agent de presse; cependant le «Manual of Industrials» et le rapport annuel du Rockefeller's Council of Foreign Relations rapportent que le gendre de Andrew Mellon, qui fait partie de la «Maison Rockefeller» possède avec sa femme la plus grosse part des fonds de l'Aluminum Company. Pour accroître le contrôle de Rockefeller aux assemblées du conseil d'administration de l'Alcoa, Donald K. David, un homme de paille du Rockefeller Institute, avait été nommé un des directeurs.

Les ingénieurs des ventes de Rockefeller découvrirent rapidement que si le fluorure de sodium pouvait être vendu seulement à 1,5 cent la livre, il s'ensuivrait un profit de $15,000,000 par année pour la compagnie.

Aussi l'annonce de Cox fut elle accueillie avec enthousiasme! Aussitôt les grosses têtes du Rockefeller Center se mirent au travail pour préparer une immense campagne de fluoration de l'eau potable des 16,750 municipalités américaines. L'opération fut déclenchée vers 1945. En 1944, Monsieur Oscar Ewing est soudainement un important salarié de l'Alcoa. Or, quelques mois après, ce Monsieur Ewing est nommé administrateur de la Federal Security Agency devenue depuis le Département fédéral de santé des États Unis. Ewing reçut $750,000 pour une raison qui ne fut jamais dévoilée, même après que le membre du Congrès Al. Miller du Nébraska ait réuni les faits concernant ce don et soumis son rapport au Congrès.

L'US Public Health Service qui avait été placé sous la juridiction de la Federal Security Agency de Ewing par le Congrès, lança une vaste campagne de promotion à travers tous les États Unis. Sous l'administration d'Ewing, d'énormes budgets sont votés, on verse des millions de dollars aux collègues médicaux et dentaires, et en 1951, il demande et obtient deux millions de dollars pour promouvoir l'idée de la fluoration des eaux potables.

Une des premières actions entreprises fut d'établir un test dans deux villes pilotes, Newburgh et Kingston.

L'eau de Newburgh fut fluorée, l'eau de Kingston ne le fut pas. L'U.S.P.H.S. annonça que dans 5 ans ils examineraient les dents des écoliers des deux villes et que la fluoration aurait réduit la carie dentaire de 50%.

Les résultats du test furent embarrassants pour les promoteurs du fluor: une enquête préliminaire effectuée par l'U.S.P.H.S. démontra que, dans la ville fluorée, il y avait beaucoup plus de caries dentaires que dans celle où l'eau était restée pure. Aussi ils tentèrent de laisser tomber le sujet, en espérant qu'il n'en serait plus jamais question.

Malheureusement le département de l'Éducation de l'État de N.Y. ne l'entendait pas de la même manière; les médecins attachés à leurs écoles furent commissionnés

pour examiner les dents des enfants des deux villes, et voici leurs résultats:

	Avec fluor Newburgh	Sans fluor Kingston
Nombre des écoliers examinés	4,969	5,308
Nombre possédant des caries	3,139	2,20
% des écoliers ayant des caries	63%	41%

Donc après 4 ans, les statistiques prouvaient que la fluoration causait 50% plus de troubles dentaires que la non fluoration.

Et comme si ce n'était pas suffisant, à peu près à la même époque, le Département de Santé de la Ville de Newburgh publiait son rapport annuel qui enregistrait une hausse de 50% dans le nombre des maladies cardiaques et autres maladies des organes à tissu mou.

Les tenants de la fluoration étaient complètement confondus.

Leur première réaction fut d'intimider le médecin de l'école qui avait supervisé les tests en le menaçant de perdre son emploi. Pour «expier son crime» le médecin en question (John A. Forst) dut écrire une lettre au New York Times afin de renier les résultats de son test, mais son explication fut lamentable.

En dépit de cette mésaventure, U.S.P.H.S. n'a pas moins continué d'émettre régulièrement de faux et trompeurs communiqués de presse déclarant que la fluoration, ici et là, avait réduit la carie dentaire de 50 à 100%

Cette crapuleuse stratégie souleva à travers les U.S.A. la fureur de nombreux savants, médecins et dentistes assez courageux pour défendre publiquement leurs convictions. Parmi eux nous retrouvons les Drs Exner de Seattle, Walbott de Détroit, Shadman du Massachusetts, Bass de l'Université de Tulane, Brett de Lancaster (Pa.), Betts de Toledo (Ohio), Spira de N.Y., et combien d'autres encore! Le membre du Congrès, AI. Miller du Nébraska, dont on a parlé plus haut, lui même médecin, envenima la fureur générale lorsqu'il dénonça devant la Chambre des Représentants à Washington, les agissements de M. Ewing du u.S.P.FLS. et son affiliation cachée avec l'Alcoa.

Pour les scientifiques, les affirmations répétées des escrocs de la fluoration apparaissent comme de pures constructions de l'imagination sans aucun fondement de nature scientifique. Depuis longtemps, il était reconnu que les troubles dentaires prennent leur origine dans un sang appauvri par une alimentation déficiente, principalement en calcium, ou génératrice de toxémie. Ajouter un poison dans le flux sanguin ne peut en rien modifier ce déséquilibre alimentaire, et aggrave la toxémie. Simple question de bon sens...

Malgré les campagnes intenses de dénigrement contre les adversaires de la fluoration obligatoire, les oppositions émanant des plus hautes autorités scientifiques n'ont jamais cessé de se manifester.

De 1944 à 1948, le Dr Robert J. H. Mick, D.D.S. fut un ardent promoteur des mesures collectives de fluoration. Mais en 1949, il fut chargé par l'Académie américaine de la nutrition de diriger des travaux sur le fluor. Les expériences qu'il fit au cours de ces années de recherche bouleversèrent ses opinions. Il écrit:

«Nos expériences sur l'animal nous apprirent que, les dents, les os, les reins, le foie, la rate accumulent jusqu â 5 fois plus de fluorure chez les animaux soumis au régime fluoré que chez les animaux témoins. Dès la troisième génération, des animaux naissent paralysés.»

Aussi, dans l'espoir de faire jaillir la lumière, le Dr Mick offre t il $20,000 à quiconque pourra obtenir, des promoteurs de la fluoration, le rapport d'une expérience contrôlée faite avec de l'eau fluorée à 1 ppm et prouvant qu'à cette dose le fluorure est absolument inoffensif et ne peut causer à l'organisme ni dégâts immédiats, ni dégâts lointains.

Le Dr Leimgruber était l'un des meilleurs spécialistes des processus chimico physiologiques de la formation de la carie et de l'action de la prophylaxie par le fluor, et les résultats de ses recherches en firent un adversaire déterminé du fluor. Il en est de même pour le Dr William P. Murphy, gagnant d'un prix Nobel, anciennement de l'école médicale de Harvard.

Les promoteurs de la fluoration citent souvent la ville Hereford au Texas comme «la ville sans un mal de dents», slogan qui fut lancé par le défunt «Collier's Magazine» (de Rockefeller). Le Dr George W. Heard, qui pendant de nombreuses années, fut le seul dentiste en opération à Hereford, n'eut pas peur de déclarer que ce slogan était faux. Le Dr Heard avait observé que la population native de Hereford et du comté de Deaf Smith possédait une remarquable dentition. L'incidence des caries était très basse. Il réussit finalement a faire venir quelques membres de la profession dentaire à Hereford pour essayer de déterminer la cause de l'excellente santé dentaire de ses concitoyens.

Après une recherche considérable, on suggéra d'attribuer la responsabilité de cette excellente condition dentaire à la haute teneur en fluor naturel (fluorure de calcium) dans l'eau potable. Le Dr Heard accepta pour un temps cette conclusion, tandis que les vendeurs de fluorure

de sodium répandaient l'idée qu'en fluorant artificiellement l'eau des aqueducs municipaux, la population jouirait de la mime santé dentaire qu'à Hereford, «la ville sans un mal de dents».

Cependant tout au long des années, le Dr Heard continua à étudier la situation locale observé qu'à mesure que la ville grossissait et que plus de gens commençaient à vivre d'aliments raffinés (conserves, produits à base de farine blanche, liqueurs gazeuses lait pasteurisé, etc.) la carie dentaire se produisait malgré qu'ils buvaient la même eau fluorée qu'ils avaient toujours bue.

Je suis maintenant totalement convaincu qu'une bonne alimentation naturelle est la cause de la prévention des caries dentaires ainsi que celle des autres maladies, et que les investigateurs dentaires commirent une sérieuse erreur quand ils attribuèrent au fluor, le mérite de nos bonnes dents. Ils omirent les aliments poussés dans notre sol riche et bien minéralisé. Toutes les personnes que j'ai trouvées sans caries consommaient beaucoup de lait cru.

Mes observations m'indiquent que, même si la variété est désirable pour satisfaire. l'appétit, deux aliments à eux seuls, s'ils sont produits dans notre région minéralisée sans subir de transformations (le blé et le lait) peuvent fournir une diète complètement équilibrée et éloigner la maladie. Je veux parler évidemment du blé complet et du lait brut.

L'association médicale américaine finit à son tour par entrer en lice. Quoique la campagne houleuse du trust de l'aluminium avait inclus l'AMA dans sa liste d'appuis, l'AMA demanda son retrait.

Dans le numéro du 10 février 1951 du Journal de l'AMA, celle ci s'appuyant sur une enquête et un rapport sur les fluorures effectués par le Département de l'Agriculture en 1939   avant que le trust de l'aluminium ait débuté sa campagne de ventes   fit un rapport détaillé sur les dangers du fluor; entre autres ce rapport de l'AMA soulignait que le fluor a tendance à s'accumuler dans les os, conduisant ainsi à l'hypercalcification et rendant les os Cassants.

Le fluor, pouvait on également y lire, provoque la calcification des ligaments et des tendons, exposant ainsi les personnes à de sérieuses fractures osseuses et vertébrales. Chez les jeunes hommes, d'autres effets tels que la perte des cheveux, l'anémie et l'affaiblissement du pouvoir de coagulation du sang étaient attribués au fluor, tandis que chez les femmes, on lui reconnaissait les effets suivants: menstruations douloureuses, abaissement du taux de natalité, haute incidence de fractures, altérations thyroïdiennes et troubles hépatiques.

Le rapport antérieur du Département de l'Agriculture, pour sa part, avait révélé que le fluor ne possède aucune fonction physiologique connue, et que le fluor interfère avec la calcification des dents au cours de leur formation, de telle sorte que les dents ainsi affectées, en plus d'être décolorées et laides, sont structurellement faibles et se détériorent tôt dans la vie; en foi de quoi le rapport conseillait d'éviter le fluor pendant la période de formation dentaire, i.e. de la naissance à l'âge de 12 ans. Enfin, ce rapport établissait que des études avaient démontré que la fluorose, maladie dentaire causée par le fluor, peut apparaître quand de l'eau contenant aussi peu que 1 ppm de fluor est continuellement utilisée pendant la période de transformation des dents.

Rien d'étonnant à ce que, quelques années plus tard, un rapport de l'Association Dentaire Américaine révèle que «pour des raisons inconnues, le revenu des dentistes dans les régions fluorées est plus haut que dans celles non fluorées».

En 1958, après son authentique rapport de 1951, l'AMA fit une volte face complète, se répudia et endossa la fluoration. Cette étonnante décision fut l'oeuvre du grand «tsar» de l'AMA, Morris Fishbein; un signe avant coureur révéla que Fishbein avait l'intention de vendre l'endossement de la fluoration par l'AMA, lors d'une interview (le 6 mars 1957) qui parut dans un journal new yorkais; en effet à cette date, en dépit du rapport honnête publié plus tôt, Fishbein affirma impunément que le fluor dans l'eau ne rend pas les os cassants, qu'il assure la protection des dents et que les fluorures artificiels produisent les mêmes effets que la consommation d'eau naturellement fluorée.

Après cette déclaration il devenait apparent à tous que Fishbein était officiellement prêt à répudier l'honnête rapport de l'AMA sur les fluorures. À un conclave de la Chambre des Délégués de l'AMA tenu à Los Angeles, tous les hommes de paille de Fishbein, sauf un, votèrent en faveur du rapport, préparé par Fishbein, endossant l'empoisonnement des réserves d'eau des municipalités avec le fluorure de sodium.

Il est bien connu que l'ADA (Association Dentaire Américaine) est un des plus ardents promoteurs de la fluoration; par contre ce qui est moins connu, c'est que cette promotion provient d'une petite clique qui complota les endossements et qui prétendit parler pour tous les dentistes; ce qui n'est pas connu non plus, c'est que l'ADA reçut $78,000 du USPHS en 1958 et $109,000 en 1960. Dans une brochure intitulée «Our Children's Teeth» éditée par un groupe qui fut affublé du titre de «Comité pour Protéger

les Dents de nos Enfants», nous trouvons des affirmations en faveur de la fluoration, émanant de la part de 7 officiers du USPHS ainsi que de 3 membres du Département de la santé de l'État de NY, lui même grandement subventionné par le USPHS.

Cette brochure contient aussi d'autres affirmations faites par l'Académie Nationale des Sciences (également subventionnée par le USPHS). En 1960, elle reçut du USPHS $7,000 sous forme de fonds de recherches. Cette même publication renferme trois listes de noms intéressants. Le Dr F. B. Exner, M.D. de Seattle, fit des investigations sur ces trois listes de noms. La première liste réunissait 300 membres du Comité; le Dr Exner découvrit que cette liste était composée de dupes, de prétendants, de suiveurs, de bonnes gens croyant faire le bien, plus tout un éventail de cette classe d'individus cherchant à tirer vengeance contre quelqu'un, etc.; les deux autres listes sont plus intéressantes, car elles indiquent respectivement 229 personnes décrites comme des autorités américaines en matière de nutrition, ainsi que 131 autres présentées comme les chimistes les plus compétents de la nation.

Pourquoi certains furent ils inscrits sur cette liste et d'autres non, c'est déjà une question en soi, mais là n'est pas le point important, remarque le Dr Exner: la véritable question est de savoir pourquoi qui que ce soit respectueux de lui même a pu permettre que son nom soit inscrit sur une de ces deux listes.

En effet, les noms sont annexés à deux déclarations qui, pas une plus que l'autre, ne pouvaient être honnêtement signées par n'importe quel scientifique soucieux de préserver sa réputation scientifique.

Évidemment, dit le Dr Exner, nous ne savons pas combien ont réellement signé; dans le cas des chimistes, le Dr Exner écrivit personnellement à chacun pour leur demander s'ils avaient signé et s'ils croyaient que les déclarations étaient vraies. Quelques uns nièrent avoir signé. Quelques uns avaient signé sans lire; quelques autres, enfin, avaient signé en sachant que les déclarations étaient fausses, parce qu'ils pensaient que la fluoration est si désirable que tous les moyens sont justifiés.

En tout cas, reprend le Dr Exner, aucune personne sur l'une ou l'autre liste, n'a à sa connaissance, répudié la déclaration ou demandé le retrait de son nom. Et quoi qu'il en soit, il est intéressant de savoir que 201 des 360 autorités en nutrition et chimistes travaillaient pour 87 institutions, la plupart des collèges et universités qui reçurent en 1960 plus de $151,000,000 en fonds de recherches; plus significatif encore, 61 des personnes sur les listes reçurent des dons personnels totalisant la jolie somme de $2,000,000; de plus, 22 signatures provenaient de gros manufacturiers de produits pharmaceutiques; rien d'étonnant, écrit le Dr Exner, puisque l'USPHS a un plein pouvoir sur les fabricants de produits pharmaceutiques.

Un incident ironique vient de nouveau mettre en doute la bonne foi du USPHS.

Le fluor est classé clans la catégorie des poisons d'après les lois. Réglementant la pharmacie dans l'État de NY, dans le New Jersey et de nombreux autres États, tous les produits contenant du fluor doivent être étiquetés «Poison» selon ces lois.

Quand l'Alcoa commença à promouvoir la fluoration de l'eau, une entreprenante brasserie de Boston, la Commonwealth Brewery, voulut profiter de toute la publicité entourant le fluor; la brasserie annonça qu'il n'était plus nécessaire désormais d'avoir de l'eau fluorée, parce que désormais on n'avait plus qu'à boire de leur bière, car on y avait ajouté du fluor.

Le propriétaire de la brasserie, Leo Kaufman, fut traduit en justice pour avoir violé les lois de la Federal Food and Drug Administration en mettant une substance poison dans son produit. On le déclara coupable et on le condamna à payer une amende de $5,000 en plus de 6 mois de prison, qu'il n'a jamais purgés.

M. Oscar Ewing, sous la juridiction duquel dépendait alors la Food and Drug Administration, ordonna à la FDA de ne plus jamais persécuter qui que ce soit pour avoir ajouté du poison fluoré dans un aliment ou un breuvage!

Avec toute cette lumière jetée sur la fausse propagande du USPHS, de l'Aluminum Trust, de l'AMA, de l'ADA et de toutes leurs succursales, la marche en avant de la campagne de promotion de la fluoration fut considérablement ralentie. Plusieurs villes qui avaient été trompées et forcées à contaminer leurs réserves d'eau se débarrassèrent de l'équipement de fluoration et avisèrent l'Aluminum Trust de reprendre leur poison à rat. Mais il y avait trop d'intérêts derrière la fluoration de l'eau pour permettre aux promoteurs de la fluoration de se tenir pour vaincus; en plus de quelque 45 industries qui désiraient se débarrasser à bon compte de leurs sous produits et déchets fluorés, deux autres industries étaient également directement concernées, soit les fabricants et marchands d'appareils d'installation, ainsi que l'industrie du sucre; cette dernière savait que le public commençait à comprendre que son régime alimentaire est à la base de sa mauvaise santé, particulièrement de la carie des dents.

Si on pouvait donc trouver un petit poison inoffensif comme le fluor, par exemple, pour diminuer les caries et donner libre cours à la vente du sucre, n'est ce pas que ce serait une bonne idée.

Pendant que les intérêts dissimulés derrière la fluoration de l'eau continuaient à intensifier leur propagande, les témoignages contre la fluoration de l'eau ne cessaient de s'accumuler.

Ainsi, le 5 novembre 1963, la municipalité de Cambridge, Massachusetts, a voté pour l'abandon de la fluoration de ses eaux potables, devenant ainsi la 175ième municipalité des États Unis à rejeter la fluoration obligatoire après l'avoir essayée. Grand Rapids, Michigan, après 10 ans de fluoration, enregistrait une augmentation de population de 8,5% et une augmentation de 77% du nombre de dentistes; dans la même municipalité, on enregistra une hausse du taux de mortalité par la néphrite et les lésions intracrâniennes et on remarqua également que les maladies cardiaques mortelles s'élevèrent de 585 à 1 059 après 10 ans de fluoration.

À Pittsburgh, après 10 ans de fluoration, une enquête menée par les autorités de l'école (non pas les officiers de santé ou du USPHS.), démontra que 90% des écoliers de l'école du comté d'Allegheney souffraient de caries dentaires.

Avant de terminer, nous ne voudrions pas passer sous silence ces deux anecdotes fort révélatrices. La première: le fluorure de sodium est utilisé depuis de nombreuses années par les éleveurs du Texas comme moyen de castration chimique afin de refroidir l'ardeur sexuelle de leurs taureaux lors des périodes d'accouplement. La deuxième: à Washington, D.C., la Maison Blanche et le Sénat américain qui permettent et forcent la fluoration des eaux potables de la capitale nationale, se gardent bien cependant d'en consommer eux mêmes; aux frais des payeurs de taxes, chaque matin, sauf le dimanche, des bouteilles d'eau naturelle (Mountain Valley Mineral Water) importées d'Arkansas, sont livrées à la Maison Blanche et à l'Édifice du Sénat. De plus, Clinton Miller, représentant de la Fédération Nationale de la Santé, attira l'attention des législateurs sur le fait que Washington D.C. possède le plus haut taux du nombre de dentistes par rapport à la population de toute la nation américaine.

Des centaines et des milliers de citoyens non seulement aux États Unis, mais également à travers le monde, continuent à s'opposer à la fluoration de l'eau.

Il serait très intéressant dans un exposé ultérieur de réunir et de compiler les opinions de quelques uns des éminents hommes de science qui s'opposent à la fluoration. Elles constituent à elles seules un témoignage d'une inestimable valeur.

Un des plus grands coups contre l'illusion que l'USPHS avait répandue, pendant des années, à savoir que la fluoration est sans danger ou qu'elle sauve les dents des enfants, fut porté à Worcester au Massachusetts: 151 dentistes de la Worcester Dental Society et 59 médecins de la Worcester Medical Society reconnurent avoir donné leur endossement après avoir entendu un seul aspect du problème de la fluoration, et c'est pourquoi après avoir appris que le fluor est un poison lent et cumulatif, ils demandèrent que leur endossement soit annulé et que la fluoration soit arrêtée.

Une condamnation encore plus sérieuse contre la fluoration sera signée par 101 membres des professions médicale, dentaire, vétérinaire et chimique, en septembre 1966 à Londres.

Toutes ces protestations, ces témoignages et ces condamnations ne réussissent pas à arrêter la campagne de fluoration des eaux qui continue à faire rage aujourd'hui. Il nous paraît évident que si les adversaires du fluor n'ont pas encore réussi à stopper radicalement la fluoration, c'est qu'ils ont à lutter contre de puissants intérêts.

Premièrement, nous avons le trust de l'Aluminium qui découvrit, il y a quelques années, qu'un de ses déchets (le fluorure de sodium), pouvait être éliminé à bon compte et lui rapporter un profit net de $15,000,000 en le vendant simplement 1,5 cent la livre; cependant à la suite des campagnes de promotion entreprises par l'USPHS, l'AMA et l'ADA, le prix du fluorure de sodium s'est élevé de 1 000% en passant de 1,5 cent à 15 cents la livre. Les profits nets de l'Alcoa (après les taxes, etc.) passèrent de $20,892,864 en 1949 à 89,621,100 en 1956 et $101,078,000 en 1959.

LES MEILLEURS AVIS SCIENTIFIQUES.

À ce stage de notre récit, arrêtons-nous un instant sur la valeur morale des hommes soi-disant de science qui font de la recherche «dirigée».

Laissons ici la parole à M. Roger Bédard, des Métallurgistes Unis d'Amérique. Dans un excellent document adressé à M. Claude Ryan du Devoir, à la suite de l'éditorial de ce dernier en date du 21 juin 1972 intitulé «Pourquoi craindre la fluoration?, M. Bédard écrit ceci:

«La fluoration de l'eau de consommation est d'origine américaine. La section dentaire du service de santé des États-Unis a développé la thèse que le fluor rendait la dent plus résistante à la carie à un moment où relativement peu de progrès ou de résultat était obtenu en hygiène dentaire comparativement aux progrès de la médecine, pénicilline, etc.

«Cet intérêt marqué pour la fluoration par les associations dentaires américaines coïncidait avec un besoin grandissant pour certaines industries de prouver la non toxicité des fluorures. En particulier les industries du métal en fusion comme l'aluminium, l'acier, le béryllium, le magnésium, le cuivre et d'autres raffineries ainsi que des manufacturiers de briques, émail, vitres, fertilisants chimiques, surtout que certaines de ces entreprises avaient été poursuivies pour plusieurs millions de dollars pour avoir contaminé l'air, la végétation et aussi empoisonné les animaux et des personnes avec les composés de fluorures provenant des cheminées de leurs usines.

«Il est facile de conclure que de nombreux subsides ont été versés par ces compagnies à des laboratoires pour la promotion de recherches tentant à démontrer que les composés de fluor, agent extrêmement toxique, étaient inoffensifs lorsque absorbés en petites quantités, soit dans l'air, dans l'eau et même la nourriture. Et depuis ce temps, des efforts sont constamment accomplis pour convaincre la profession médicale que le fluor est devenu non seulement inoffensif mais qu'il est aussi devenu un élément nutritif.

«Le service de santé des États-Unis travaille en étroite relation avec des institutions de recherches, particulièrement Kettering Lab. et Mellon Institute.

«C'est le Dr G. L. Cox, en 1939, alors au service de la Mellon Institute, qui le premier proposa d'ajouter ce fluor à l'eau de consommation.

«Si ces institutions de recherches scientifiques font des travaux qui sont destinés à l'avancement des sciences, il faut bien admettre que les conclusions des recherches financées par des compagnies ne doivent pas avoir pour objet de nuire aux intérêts de ces dernières.

«Le livre "Fluorosis" sur les "bienfaits des composés du fluor" dont l'auteur est Edward Largent, est un produit de Kettering Laboratories (Ohio State University Press, Columbus, 1961). L'unique but de ce livre est de masquer les effets nocifs du fluor tant dans ses utilisations industrielles que dans ses conséquences sur l'environnement. Il tenta de prouver, entre autres, que les travailleurs des usines de cryolithe, victimes d'empoisonnement par le fluor, n'étaient pas malades. Alors que plusieurs d'entre eux étaient rendus impotents au point de ne plus pouvoir se pencher pour mettre leurs bas ou ramasser un objet à leurs pieds.

«On verrait mal la Tobacco Research Foundation, financée par les producteurs du tabac, faire des recherches pour prouver la nocivité du tabac. Et il en est ainsi de l'American Sugar Foundation, qui paye des millions à des universités pour trouver des méthodes pour prévenir la carie dentaire sans restreindre la consommation du sucre (Seventh Annual Report of the Sugar Research Foundation Inc. The Problem of Tooth Decay 1950, p. 23.)

«Il en est ainsi de la McIntyre Research Foundation financée par Noranda Mines & Co., quand elle fait des recherches sur la silicose, ce n'est pas pour prouver que la poussière de silice est mortelle pour le mineur, au contraire, ces recherches ont pour objet de prouver le peu de nocivité de la poussière de silice.

«Quand l'Aluminum Company of America accorde une subvention à Kettering Laboratories, elle s'assure un contrôle sur les recherches. Voici l'article 8 de l'entente entre Alcoa et Kettering Lab. daté du 30 avril 1947:

«Le travail de recherche doit être organisé et réalisé par l'université et l'université aura le droit de divulguer dans l'intérêt public tout renseignement obtenu. Cependant, avant que des rapports ou des publications scientifiques soient rendus publics, les manuscrits seront soumis au donateur pour critique et suggestions. Toute information confidentielle obtenue du donateur ne doit pas être publiée sans la permission du dit donateur.»

Il est impossible que les avis sur lesquels se fondent les propagandistes de la fluoration soient scientifiquement valables. Ce sont des avis intéressés, fournis par des institu-

tions de recherches subventionnées par des compagnies désireuses uniquement de réaliser plus de profits. Les meilleurs avis scientifiques ne peuvent pas provenir de ces institutions de recherches “achetées”!

On comprend que dans un pays où règne le libéralisme économique, certaines compagnies se fichent du bien public et veuillent par tous les moyens possibles vendre même leurs déchets les plus toxiques. Ce qu'on comprend moins bien cependant c'est que nos dirigeants gouvernementaux tombent aussi facilement dans les filets des financiers.

LA PROPAGANDE FLUORATIONNISTE

Poursuivons l'histoire cachée de la fluoration en jetant un coup d'œil sur la machine de propagande utilisée pour imposer la fluoration.

En 1948, un événement crucial survint dans l'histoire de la fluoration. Aux États-Unis, dans la ville de Donora, durant une semaine, un air fortement chargé de pollution fit vingt morts. Après enquête on trouva que les fluorures étaient responsables de ces morts. Comme la compagnie U.S. Steel soutenait que son usine de Donora ne pouvait pas être responsable de cette pollution de l'air, le Service de Santé des États-Unis fit sa propre enquête et conclut qu'uniquement un mélange de gaz avait pu causer ce morts.

Peu de temps après le désastre de Donora, le Président Truman institua une commission d'enquête sur la pollution de l'air. Le rapport de la commission, publié en mai 1950, indiqua que les fluorures sont extrêmement dangereux comme matières polluantes de l'environnement. Les propagandistes de la fluoration venaient donc de recevoir un dur coup.

Malgré ce rapport, ou peut-être à cause de ce rapport, ils intensifièrent leurs efforts pour convaincre le Service de Santé Publique des États-Unis d'endosser la fluoration. Déjà en 1945, cet organisme gouvernemental envisageait sérieusement la fluoration comme solution au mal universel de ta carie dentaire. Cependant, les recherches n'ayant pas encore prouvé que la fluoration était efficace et sans danger, le Service faisait preuve d'une certaine prudence. On décida donc de procéder à une expérience. On allait fluorer les eaux de consommation de deux villes pilotes. Newburg, N.Y. et Grand Rapids, Michigan furent choisies. L'étude porterait sur 10 ans. Au bout de cette période, on comparerait ces deux villes avec des villes avoisinantes. On verrait alors si, effectivement, le taux de carie dentaire allait baisser.

Mais les propagandistes de la fluoration ne voulaient pas perdre 10 ans. MM. Bull et Frisch parcoururent le pays, vendant au grand public l'idée que la fluoration était nécessaire. Ainsi le public pourrait faire pression sur le Service de Santé Publique pour qu'il admette la fluoration. Tous les arguments étaient bons. On émettait l'idée que l'image que le public se faisait du Service de Santé se détériorait à cause de son opposition insensée au progrès.

Les pressions appliquées par Bull et ses confrères portèrent fruit. Le premier juin 1950, soit bien avant que la période de 10 ans fixée pour comparer les résultats obtenus dans les deux villes pilotes, le Service de Santé Publique annonça que toutes les villes désirant la fluoration devaient être fortement encouragées.

Pourquoi le Service de Santé Publique endossa-t-il la fluoration à ce moment précis? L'expérience avec les deux villes pilotes n'était pas encore à demi réalisée et aucune preuve concernant l'efficacité ou la non-toxicité de la fluoration n'avait encore été fournie.

À l'époque où le Service de Santé Publique endossa la fluoration, il était dirigé par M. Oscar Ewing, un avocat de Wall Street, ex-conseiller de l'Aluminum Company of America.

«Appuyé par les millions de dollars, nous dit M. Bédard dans lettre, de l'argent des contribuables américains (en 1958, le trésor américain avait dépensé, en faveur des municipalités, pour la fluoration des eaux la somme de 3 milliards 139 millions, et ce, sans qu'aucune des municipalités concernées en eut fait la demande), M. Ewing a réussi à faire adopter la fluoration par de nombreuses municipalités en utilisant des méthodes douteuses et qui ont été décrites comme:

«Une politique déterminée, concertée et préméditée de supercherie, de subterfuge, de dissimulation de faits et de contraintes.» (Hearings on HR 2341, a bill to protect the

Public Health from the dangers of Fluoration of Water, p. 244.)

«M. Ewing eut comme assistant M. Edward Bernays, expert propagandiste et neveu de Sigmund Freud.

«Dans son livre "Cristallising Public Opinion», M. Bernays écrit:

"Le sujet de la propagande n'a pas à être nécessairement vrai... La manipulation consciente et intelligente des habitudes et de l'opinion organisée des masses doit être faite par des experts..."

«Si on ne peut contester l'habileté des experts qui depuis quelque temps font la promotion de la fluoration au Québec, on peut mettre en doute le bien-fondé de leur propagande; ce "besoin" dont certains experts font la promotion ne provient certainement pas du peuple du Québec.»

Une fois que le Service de Santé Publique des États-Unis eut donné son approbation à la fluoration, cet organisme devint son plus enthousiaste promoteur. Cet appui officiel permit aux promoteurs privés, tel l'Aluminum Co. de s'effacer discrètement.

LE MANUEL DU PARFAIT FLUORATIONNISTE

Dans leurs efforts pour promouvoir la fluoration, les fluorationnistes utilisent toutes les armes. Le mensonge fait partie de leur arsenal. Voici un extrait d'une allocution prononcée par feu Frank Bull à la quatrième conférence annuelle de la Santé Dentaire des Services de Santé Publique de l'État de Washington. Ces paroles ont été prononcées en 1951, alors que Bull était directeur de la Santé dentaire de l'État du Wisconsin.

«Il vous faut une politique positive de la part de la société dentaire de votre État de même que de votre Bureau de santé. Cette politique doit être vraiment positive. N'utilisez jamais de "si", de "mais" ou de "peut-être" dans votre argumentation, car dès l'instant où vous le faites vous tuez l'affaire.

«Nous avons dit au public que la fluoration était efficace, nous ne pouvons pas revenir là-dessus.

«Essayons-nous de promouvoir la fluoration, ou désirons-nous argumenter sur la question? ... Lorsque nous invitons la presse et le public, évitons à ces occasions toute personne qui pourrait s'opposer à nous.

«Certains individus sont contre la fluoration, et vous devez anéantir leurs objections. La question de la toxicité ne fait pas exception à cette règle. Disposez-en de la même manière. Affirmez: nous savons qu'il n'y a absolument aucun effet autre que la réduction de la carie dentaire. Dites cela et continuez.

«Cette question de la toxicité en est une difficile. Je ne saurais vous fournir une réponse... Nous ne pouvons pas dire que la fluorose n'existe pas, même à 1,2 parties par million comme nous le recommandons, vous le pouvez, évitez que la fluoration soit soumise à un référendum.»

Les recommandations de Bull pourraient faire partie du manuel du parfait fluorationniste. Chose certaine, c'est qu'elles ont été bien suivies par ses successeurs. Bien sûr, avec le temps, on a dû les raffiner quelque peu. Mais dans l'ensemble on poursuit toujours la même tactique. Il s'agit d'affirmer que tout est très bien, que tout a été largement prouvé, que tous les hommes intelligents sont d'accord et que tous ceux qui s'y opposent sont des imbéciles. Mais pareilles tactiques ne peuvent pas être utilisées indéfiniment. Tôt ou tard, la vérité est connue et les menteurs démasqués.

ET LE CIRQUE CONTINUE

Il faut souvent beaucoup de temps avant que la vérité soit connue au grand jour. Le travail de Frank Bull a été jusqu'ici couronné de succès. La fluoration, malgré une solide opposition, n'en a pas moins progressé aux États-Unis. Evidemment, elle a facilement traverse la frontière pour venir jusqu'à nous.

La lutte se poursuit. Les promoteurs de la fluoration, partout en Amérique, ont réussi à convaincre plusieurs organisations prestigieuses. Mais l'appui de ces organismes ne repose pas véritablement sur une étude scientifique sérieuse de la question. La plupart du temps l'adhésion de ces organismes à la fluoration repose sur des pressions d'ordre politique ou encore sur le respect qu'inspire le Service de Santé Publique des États-Unis.

Il faut savoir qu'aux États-Unis le Service de Santé Publique contrôle la plupart des fonds réservés à la recherche tant sur le plan médical que dentaire. En fait, un nombre très limité d'individus dominent les structures administratives du monde scientifique et médical. Il devient alors très facile pour eux de s'assurer l'appui des organismes officiels.

Quant au Canada et plus particulièrement au Québec, on ne peut faire aucune confiance aux services officiels de santé. Dans notre pays comme aux États-Unis, les liens entre les services officiels de santé et les trusts médicaux et pharmaceutiques sont très étroits. Ils le sont d'autant plus que dans notre système de capitalisme libéral, les caisses électorales sont totalement alimentées par les grandes corporations. Or, il faut savoir que les corporations les plus puissantes au monde sont celles qui s'identifient au trust pharmaceutique. Les empires de la pharmacie, de la chimie et de l'aluminium, possèdent de puissants réseaux de lobbying en Amérique du Nord. Pour que l'on prête foi aux affirmations des services de santé nord-américains, il faudrait avoir la certitude totale et absolue qu'ils n'ont subi ni de près ni de loin l'influence pernicieuse de ces grands trusts uniquement mûs par leur intérêt. Or, poser la question est y répondre. L'existence des caisses électorales comme mécanisme normal de fonctionnement des partis porte un coup mortel à la soi-disant objectivité des services de santé nord-américains et plus spécialement à l'intégrité des hommes politiques qui se font les promoteurs de la fluoration. N'est-il pas étonnant, par exemple, de voir le ministre Goldbloom que l'on peut dorénavant qualifier à juste titre, de "ministre de l'empoisonnement", déclarer qu'il appuie fortement la fluoration chimique des eaux et que celle-ci ne constitue pas un polluant quand, de par ses fonctions, monsieur Goldbloom serait censé connaître à fond tout le dossier de la fluoration et plus particulièrement la quantité considérable d'arguments compilés dans cet ouvrage. Quant au ministre Castonguay, son insistance à promouvoir la fluoration chimique des eaux potables par une législation incitative, nous étonne grandement!

Surtout de la part d'un homme qui ne rate jamais une occasion de s'identifier à l'esprit objectif et démocratique. Entouré uniquement de conseillers qui lui donnent une seule version de l'affaire, et prisonnier, comme tous ceux qui nous gouvernent, d'un parti qui n'existe que de par la volonté des caisses électorales copieusement garnies par les métèques qui dominent notre vie économique, sa possibilité de manœuvre est assurément très réduite. Dans toute cette jolie mixture de mensonges, de falsification des faits, et d'intérêt mercantile vorace, seul le Maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a le courage de se tenir debout!

D'autre part, les fluorationnistes brandissent très souvent l'opinion de l'Organisation Mondiale de la Santé. Toutefois, pour ceux qui ont étudié à fond cette question, l'Organisation Mondiale de la Santé ne peut pas être plus objective dans ses conclusions que le sont les services de santé nord-américains. La raison en est simple: elle est totalement envahie et dominée par la médecine allopathique. On n'y trouve aucune représentation des médecines parallèles telles que l'homéopathie, la chiropratique, la naturopathie, l'ostéopathie, etc., etc. Or, il apparaît de plus en plus évident aux observateurs que la médecine allopathique est absolument incapable de comprendre la toxicité des doses infinitésimales. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à feuilleter attentivement les journaux et constater qu'il ne se passe pas un mois, voire même une semaine, sans qu'on nous révèle les abominables accidents thérapeutiques engendrés par cette médecine chimique totalement dépourvue de connaissance des méthodes naturelles de santé et marquée au coin du mépris des lois de la vie.

Pour prêter foi aux conclusions de l'Organisation Mondiale de la Santé en ce qui a trait à la validité de la fluoration des eaux, il aurait fallu que toutes les écoles de

médecine puissent être représentées et s'exprimer longuement à ce sujet. Or, il faut savoir que, non seulement la pensée allopathique seule était représentée, mais, en plus, c'est de justesse que cette résolution a été acceptée après qu'un nombre considérable de représentants anti-fluorationnistes eurent quitté les lieux du débat croyant que la question était reportée. C'est alors que dans une stratégie de dernière minute, les suppôts des trusts pharmaceutiques et de la médecine allopathique s'empressèrent de passer au vote cette motion et l'emportèrent de justesse. Seuls des naïfs peuvent ajouter foi à une résolution aussi peu représentative de l'ensemble des pensées médicales et par surcroît adoptée à toute vapeur en l'absence d'un très grand nombre d'opposants leurrés par une stratégie machiavélique. Aux personnes éclairées et de bonne foi, l'Organisation Mondiale de la Santé apparaît comme étant le défenseur des seuls intérêts de la médecine allopathique et de toutes les organisations imprégnées de la pensée allopathique. Si le lecteur veut avoir quelque idée de la puissance de lobbying des trusts médicaux et pharmaceutiques, nous le référons à notre précédent ouvrage publié aux Éditions du Jour "La Réforme Naturiste". Il aurait également tout intérêt à lire attentivement l'excellent ouvrage de notre confrère et ami, le docteur Raymond Barbeau, publié aux Éditions de la Clinique Barbeau, et dont le titre est "La Cause Inconnue des Maladies".

En 1950, M. H. Trendley Dean, ce dentiste au Service de Santé Publique qui en 1933 avait étudié la fluorose dentaire, devint directeur de l'Institut National des Recherches Dentaires. Il n'eut pas de difficulté à persuader ses collègues et amis que la fluoration était sûre et efficace. Il mettait de l'avant les recherches qu'il avait faites sur les régions où l'eau était fluorée naturellement. Évidemment, on ne fit pas de distinction quant à la sorte de fluorure utilisé. On sait pourtant qu'à l'état naturel on trouve du fluorure de calcium, alors que la fluoration chimique des eaux se fait à partir du fluorure de sodium que l'on ne trouve pas dans la nature tel quel et qui est en réalité un déchet chimique artificiel très toxique.

En 1963, Kettering Lab. publia une bibliographie choisie intitulée: "The Role of Fluoride in Public Health" pour soutenir «le bien-fondé de la fluoration des eaux de consommation». Rien dans cette bibliographie n'est rapporté sur les dangers de la fluoration. Pourtant, une quantité considérable de documents existait sur ces dangers. Dans cette bibliographie on trouve la liste des commanditaires de cette recherche bibliographique. L'«Aluminum Company of Canada Ltd.», l'«American Petroleum Institute», «Columbia-Geneva Steel», «E.L DuPont de Nemours» et «Reynolds Metals Co.» figurent sur cette liste. Ce sont tous des producteurs de fluorures. Le Dr E. J. Largent, un des premiers scientifiques de Kettering Lab. et auteur du livre "Fluorosis" mentionné plus haut, est l'un des conseillers de «Reynolds Metals Co.»

En somme, les ouvrages dits scientifiques sur lesquels on s'appuie pour justifier la fluoration sont le produit d'organismes intéressés et d'hommes reliés directement aux compagnies qui ont des fluorures à vendre.

L'histoire de la fluoration est remplie de connivences entre les pseudo scientifiques qui dirigent les organismes dc santé et l'industrie pollueuse. Cette dernière étant à la source mime de toute la propagande fluorationniste, ne doit-on pas se poser certaines questions avant d'accepter aveuglément ses prétentions?

LA VERITE SCIENTIFIQUE SUR LA FLUORATION

Une théorie aux origines douteuses et intéressées n'est pas nécessairement fausse sur le plan scientifique. Il se pourrait en fait que la fluoration, malgré ses origines nettement crapuleuses, s'avère scientifiquement correcte. Pour le savoir, nous allons nous adresser à des hommes de science authentiques qui ne sont pas à la solde des grosses compagnies productrices de fluorures. Nous allons ainsi verser au dossier divers documents qui permettront au lecteur de tirer lui-même ses propres conclusions.

Commençons par examiner ici un rapport signé par M. Armand Marchand, B.Ph., L.Ph. et intitulé "Notre océan d'eau douce, une richesse à préserver". Voici quelques extraits de ce rapport:

«Et voilà qu'en plus du problème de la POLLUTION des eaux, on veut maintenant "FLUORER" l'eau que nous buvons. Plusieurs villes et villages de notre province ont déjà adopté ce procédé d'ajouter ce poison à l'eau de nos aqueducs et d'autres se préparent 'à en faire autant, sans trop savoir où cela peut nous conduire.

«Eh bien! voici ce qu'est la FLUORATION. C'est l'addition d'un puissant POISON cumulatif, généralement le FLUORURE DE SODIUM ou le SILICO-FLUORURE DE SODIUM aux eaux potables d'une municipalité, dans le but de diminuer te taux de carie dentaire chez les enfants de 6 à 14 ans, l'âge de la deuxième dentition. Cette théorie n'étant pas prouvée, il faut tout de même savoir que le FLUOR est l'un des éléments les plus actifs qui soient connus. Tellement actif qu'il n'est jamais trouvé à l'état pur que dans un laboratoire, parce qu'il explose très violemment au contact de l'air et de l'eau. Étant insipides et inodores, les sels de FLUOR sont utilisés depuis longtemps pour détruire les rats, les coquerelles, les foumis, etc. Le plus toxique de ces sels est le FLUORURE DE SODIUM, que l'on emploie pour la FLUORATION artificielle des eaux potables. Par ce procédé, l'on veut tout simplement empoisonner l'eau que nous buvons.

«Les fluorures sont des sels de FLUOR. On les rencontre en abondance comme sous-produits de deux grandes industries: celle de l'ALUMINIUM et celle des ENGRAIS CHIMIQUES. (...) Moins toxique (et le plus stable) est le FLUORURE DE CALCIUM trouvé dans la nature; le moins toxique de tous est le FLUOROPFIOSPHATE DE CALCIUM (digéré par des végétaux) que l'on trouve dans les aliments.

«Est-ce que les FLUORURES endommagent les dents?

«Oui. La madrure qui forme comme des taches de craie, apparaît sur les dents permanentes d'un enfant sur quatre consommant régulièrement de l'eau fluorée. Ces taches crayeuses, avec le temps, tournent au brun puis au noir, font souvent des cavités et ne peuvent être réparées. Les dents supérieures d'en avant sont le plus souvent madrées.

«Le fluorure de sodium est-il un produit naturel?

«Non. Il y a des endroits (comme, par exemple, Stratford, Ont.) où l'on trouve du fluorure dans l'eau. Mais les fluorures trouvés dans la nature sont généralement des fluorures de calcium organique combinés avec d'autres éléments naturels qui absorbent et neutralisent les effets toxiques du fluor, et peuvent être assimilés par le corps humain; alors que l'eau artificiellement FLUORÉE est traitée au FLUORURE DE SODIUM, qui est inorganique et est 85 fois plus toxique que le fluorure naturel. Le fluor pur, aussi toxique que l'arsenic, appelé depuis des siècles «le chat sauvage de la chimie», cherche surtout à se combiner au calcium et au phosphore, ce qui le rend toujours dangereux pour le système osseux (calcium) et pour le système nerveux (phosphore).

«Le fluorure est-il un poison cumulatif?

«Oui. Tout livre sérieux de références médicales le confirme. La chimie avancée confirme aussi qu'il n'y a pas de contrepoison ou d'antidote connu au fluorure...

«Est-ce que tous "emmagasinent" le fluorure dans la même proportion?

«Non. Comme l'élimination se fait surtout par les reins, ceux qui souffrent d'affections rénales éliminent moins de fluorure et en "emmagasinent" plus. La proportion varie selon les individus.

«Le dosage du fluorure est-il contrôlable?

«Non. La fluoration est fondée sur la prémisse que chacun boit environ quatre verres d'eau par jour, ce qui ferait une absorption d'un milligramme au taux de "une partie de fluorure par million de parties d'eau". Les travailleurs des fonderies et les diabétiques boivent beaucoup plus d'eau que la prétendue moyenne. Ils peuvent absorber dix fois plus de fluorure que la dose recommandée. L'enfant qui boit surtout du lait et des jus de fruits n'en absorbe pas.

«Absorbe-t-on du fluorure en d'autres façons?

«Oui. Les produits de la mer, les pois, le thé sont riches en fluorure. Les aliments et les boissons préparés avec de l'eau fluorée contiennent nécessairement du fluorure. La chair des animaux qui paissent près des fonderies (smelters) peut contenir une haute concentration de fluorure. Bien des gens absorbent normalement assez de fluorure pour en contracter un empoisonnement chronique de fluor, même sans boire de l'eau préalablement fluorée.

«Certaines personnes sont-elles plus sensibles au fluor?

«Oui. Exactement comme certaines personnes contractent des éruptions avec des sulfas ou le croup avec la pénicilline. Cette sensibilité ou allergie aux fluorures diffère du véritable empoisonnement chronique par le fluor qui se développe durant une période de mois ou d'années à cause de la caractéristique du fluor, qui est cumulatif.

«La fluoration ressemble-t-elle à la chloruration?

«Oui, en ce sens que toutes deux consistent à ajouter des produits chimiques dans l'eau potable. Cependant le chlorure est ajouté à l'eau pour y détruire les germes porteurs de maladies. Il traite l'eau. Mais les fluorures sont ajoutés à l'eau pour changer la composition des dents des êtres humains; ils agissent comme médicament non sur l'eau, mais sur les personnes

---

DES TÉMOIGNAGES IMPORTANTS

Ceux qui étudient sérieusement les effets de la fluoration en arrivent nécessairement à recommander une extrême prudence en la matière. Voici quelques citations d'hommes sérieux ayant étudié la question.

«Je suis opposé au principe de l'adjonction délibérée de quelque substance que ce soit à l'eau potable distribuée à la population, dans le but d'influer sur une quelconque fonction physiologique de l'organisme humain. Passer outre à ce principe constituera un précédent sérieux affectant la liberté du citoyen et la responsabilité des scientifiques en général et de la profession médicale en particulier.»

– Sir C. Stanton Hicks, M.D., Ph.D., F.R.LC.,
University of Adelaide.

«La fluoration entre dans le domaine d'une légalité douteuse. Elle heurte les convictions profondes en ce qui concerne le traitement sans consentement du sujet. Elle va à l'encontre d'une tradition médicale des soins individuels, à l'encontre de la fonction d'un service public de fourniture de l'eau, à l'encontre d'une économie saine, à l'encontre de l'opinion étayée d'éminents nutritionnistes, biochimistes, physiologistes, pharmacologistes, allergologues et toxicologues. Par-dessus tout, elle va à l'encontre d'un sens commun et d'une prudence naturels.»

– Dr C. G. Dobbs, Ph.D. microbiologiste,
University of Wales.

«Je suis opposé, d'une manière très ferme, à la fluoration obligatoire de l'eau du robinet, pour différentes raisons. Je crois que cette médication (à moins qu'il ne s'agisse d'une situation susceptible de mettre en danger la santé publique) ne doit pas être incluse dans un programme obligatoire.»

– Dr William P. Murphy, gagnant du Prix Nobel,
anciennement de Harvard Medical School.

«Après avoir étudié la littérature pro et anti-fluor, et après avoir effectué toutes les expériences (recherches dans mon laboratoire et dans la réalité) que j'ai pu réaliser pendant 30 ans, je suis convaincu que la fluoration artificielle de l'eau de boisson constitue un danger pour la santé publique.»

– Prof. D. G. Steyn, B.Sc., Dr Med. Vet. (pharmacologie)
D.V. Sc. (toxicologie), University of Pretoria.

«Le fait pur et simple que le fluor est un poison insidieux, dangereux, toxique et cumulatif dans ses effets, même quand il est ingéré en quantité minime, restera inchangé, même si l'on continue à écrire que son administration est inoffensive.»

– Dr Ludwick Gross, Chef de la recherche sur le cancer,
United States Veterans Administration, New York.

«Ceux qui ont publiquement proclamé leur confiance complète dans la fluoration comme mesure de santé, et qui ont travaillé pour établir ce programme dans de nombreu-

ses villes, admettront difficilement que cette mesure puisse être erronée. Mais une masse de plus en plus importante de connaissances scientifiques donne l'évidence que le fluor et ses composés, même à une partie par million, peuvent être toxiques. Cette vérité doit être finalement reconnue.»

– Dr Alfred Taylor, Ph.D. Biochemical Institute, University of Texas.

«La fluoration de l'eau sera toxique pour certains individus. Une dent fluorée peut se carier, et une fois que la carie s'y est installée, il n'y a plus de réparation satisfaisante pour elle. Une dent altérée par le fluor n'est pas une dent dont la structure est saine. Nous ne sommes pas assez renseignés sur les effets du fluor pour pouvoir recommander son utilisation.»

– Dr P. H. Phillips, professeur de biochimie, University of Wisconsin.

«Les méthodes utilisées pour la promotion de la fluoration de l'eau comportent des calculs non scientifiques, des attaques contre la compétence d'hommes de science ainsi que la suppression des résultats obtenus par ceux-ci, afin d'étendre les applications sans que des expériences suffisantes aient été réalisées.»

– Prof. H. E. Watson, D.Sc., F.R.LC., M.I. Chem.

«Les médecins ne sont pas autorisés par nos lois à opérer sur des patients ou à obliger ceux-ci à se droguer contre leur propre volonté. Si nos lois ne le permettent pas, pourquoi devrions-nous considérer comme juste le fait que les autorités qui fournissent de l'eau puissent y ajouter des médicaments dont l'innocuité n'a pas été prouvée?»

– Lord Douglas of Barloch, K.C.M.G.

Ces citations sont tirées d'un document (no. 118) publié par la «National Pure Water Association», Thorpe End, Almondbury, Huddersfield, Grande-Bretagne, 1958

LES MÉFAITS DE LA FLUORATION DE L'EAU

Le Dr Gilles Bordeleau, N.D. dans une petite brochure intitulée "Les méfaits de la fluoration de l'eau" offre une excellente synthèse de la question. Voici quelques extraits de cette brochure.

«Avant de parler pour ou contre une chose, il importe de bien connaître cette chose. Vous me direz que c'est une vérité de La Palice, mais il y a, hélas, trop de gens qui sont pour ou contre une chose et qui n'ont pas la moindre idée de ce qui constitue la chose en question.

«Nous allons explorer ensemble le problème de la fluoration ou fluoruration. Le mot fluoration vient de fluor et le mot fluoruration vient de fluorure.

«Le fluor est le non-métal le plus réactif qui soit et n'est pas trouvé à l'état pur dans la nature. Il est le principal constituant du fluorure de sodium et du fluorure de calcium. On le trouve aussi dans les roches sédimentaires et dans le fluorure d'aluminium.

«Le fluor ne se trouvant pas à l'état naturel, on doit l'employer sous forme de composés. Les trois principaux produits chimiques employés sont les suivants:

a) le fluosilicate de sodium
b) le fluorure de sodium
c) l'acide fluosiicique

«Retenons que le plus employé de ces composés chimiques est le fluorure de sodium.

«Qu'est-ce donc que la fluoration? D'après le Dr F. J. Bonneau, dentiste, Directeur – Division Hygiène Dentaire Publique, Ministère de la Santé du Québec, la fluoration de l'eau est un procédé mécanique qui consiste à ajuster la teneur du fluor dans l'eau de consommation entre 1,0 et 1,5 ppm.

«Quel est donc le but poursuivi par la fluoration de l'eau? Toujours d'après le Dr Bonneau, le but est bien précis: c'est d'améliorer la santé dentaire en prévenant la formation de la carie dentaire.

«La première question que l'on doit se poser est celle-ci: «Le fluor est-il toxique?"

«Il faut savoir que le fluor est un constituant du corps humain au même titre que l'iode, le phosphore, etc. Ces éléments, ainsi que le fluor, sont utilisés, à doses massives,

pour fabriquer des poisons et des insecticides de toutes sortes.

«Mais le Dr Bonneau nous dit qu'à la concentration d'une partie par million, le fluor n'est aucunement dommageable à la santé: au contraire, c'est un élément nutritif que l'organisme doit se procurer de l'extérieur.

«Quand le Dr Bonneau affirme que le fluor n'est pas dommageable à la santé, sur quoi s'appuie-t-il pour affirmer pareille chose? Nulle part, dans son pamphlet sur la fluoration, il ne cite de références scientifiques, ni aucun résultat d'expériences, d'études ou de recherches globales. Il n'apporte aucune preuve vérifiée; il n'a apparemment qu'étudié l'aspect carie dentaire.

«Quand il dit que notre organisme doit se procurer le fluor de l'extérieur, il a raison. Notre organisme ne fabrique pas le fluor. Mais point n'est besoin de fluorer l'eau pour obtenir l'intime quantité de fluor nécessaire. Nous en trouvons en abondance dans nos aliments. Les radis et les carottes en contiennent 7,13 ppm.; les betteraves de 70 à 140; la courgette de 6 à 15; le riz de 1,2 à 1,7; le froment ou le blé de 20 à 24; le pain blanc, la pomme de terre, le miel, la viande, 1 ppm; le jaune d'oeuf, 2 ppm; le thé de Chine, de 40 à 47, tandis que le thé de Ceylan, de 60 à 70; le poisson, 3,9; le germe de blé, de 1,7 à 4; le saumon en boîte, 4,5; tandis que les sardines en conserve font 7,3; les graines de moutarde de 9 à 12, etc.

«Les os sont généralement le siège d'une accumulation excessive de fluorures, surtout si les animaux sont vieux. Le très populaire *Pablum* pour les enfants, repas préparé à partir d'os de boeufs et de moutons, contenait à l'origine 18 ppm de fluorure.

«Actuellement, grâce à l'amélioration de la préparation et l'emploi d'os d'animaux plus jeunes, ses fabricants ont pu réduire le taux à environ 1,33 à 2,11 ppm.

«Les fruits de mer offrent une concentration très riche en fluorure et sont, de ce fait, à ne consommer qu'avec prudence.

«On a trouvé dans la peau des sardines 5 fois plus de fluor que dans le poisson entier et, dans la peau de la morue, 20 fois plus que dans sa chair.

«On a vu que les légumes contenaient déjà du fluor. Si on les fait cuire dans une eau fluorée, l'évaporation en augmente la concentration dans de très notables proportions.

«De même, les conservants chimiques et les insecticides constituent aussi une source additionnelle de fluor dans la nourriture.

«Ceux qui boivent 6 à 8 tasses de thé par jour et qui, de plus mangent beaucoup de poisson, atteignent chaque jour le niveau officiellement déclaré dangereux de 1.5 ppm.

«Nous avons vu, il y a quelques instants, que nous trouvons le fluor dans le sol sous forme de composés chimiques: la fluorine, le fluorure de magnésium, le fluorure de cuivre, etc. On le trouve aussi dans l'eau. Dans environ 2 pintes d'eau de mer, on trouve vingt millièmes de grammes de fluor à l'état de sel en solution.

«Puisque l'eau en bouteille devient de plus en plus en demande et que nous avons sur le marché des eaux minérales importées de France, je crois qu'il est de notre intérêt de savoir s'il y a du fluor dans ces eaux naturelles, et si oui, en quelle quantité?

«Il serait ridicule de combattre la fluoration de notre eau potable si d'un autre côté nous achetons à gros prix de l'eau importée qui contient du fluor.

«Voici donc les eaux minérales françaises par ordre décroissant de milligrammes par litre d'eau:

MARQUE	mg	MARQUE	mg
St-Varre-Vichy	7,0	Vichy-Célestins	4,5
St-Galnier-Badoit	1,3	Vals St-Jean	0,8
Rozana	0,8	Contrexéville Pavillon	0,7
Vittel Hépar	0,7	Vittel Grande Source	0,5
Evian Cachat	0,5	Charrier	0,5
Perrier	0,4		
Roches Claires	indosable	Volvic	indosable

«Il s'agit ici de fluorure de calcium qui est moins assimilable. Il faut se rappeler que la norme officielle fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé est de 1 milligramme de fluor au litre d'eau potable.

«Vous pouvez donc, maintenant, choisir votre eau potable, selon vos préférences en fluor.

«Quelle est donc la quantité de fluor dans l'organisme humain? Pour 10 g de sels constituants de l'os, on trouve en moyenne 8.5 g de phosphate tricalcique; 0,9 g de carbonate de calcium; 0,4 g de fluorure de calcium et 0,2 g de phosphate de magnésium. Ce 4% de fluorure n'est pas négligeable.

«Le sang charrie l'anion fluor à raison de 0,5 à 1 mg par litre. Du fait de la grande dilution des composés fluorés dans le plasma, on peut dire qu'ils sont dissociés en entier et que presque tout le fluor s'y trouve sous forme anionique.

«Puisque le sang le charrie, on doit trouver du fluor dans toutes les parties du corps. Comme les os, les dents contiennent des dérives du fluor. L'émail dentaire est constitué de 3% de dentine et de 97% d'une association saline très intime de phosphate, carbonate et fluorure de calcium. Au total, un homme de 154 lb contient de 95 à 100 g de fluor combiné, fourni et renouvelé par l'alimentation sous une forme saline complexe qui en assure la fixation et la non-nocivité, dans les cas normaux. Une partie de l'apport quotidien se fixe pour édifier et rénover l'ossature et la denture; l'autre partie circule et se trouve éliminée dans les selles et les urines.

«Je note, ici en passant, que la médecine et l'industrie alimentaire de conserverie utilisent depuis longtemps les fluorures alcalins et alcalinoterreux. L'une et l'autre savent fort bien qu'ils sont des antiseptiques puissants et toxiques.

«En chimie, on sait que les corps halogènes, à poids atomiques différents, se déplacent les uns les autres, l'élément à plus petit poids atomique déplaçant l'élément à plus grand poids.

«Prenons comme exemple quatre halogènes bien connus avec leurs poids atomiques.

la fluorine	19
le chlore	35,5
le brome	80
l'iode	127

«La fluorine déplace le chlore, qui déplace le brome, qui à son tour déplace l'iode.

«Si l'un de ces éléments est absorbé en quantité excessive aux dépens des autres, il se produit une carence.

«Dans le cas qui nous concerne, si le fluor est absorbé en trop grande quantité, comme par la fluoration de l'eau, il se produit rapidement une carence en iode et celle-ci est la cause de bien des maux.

AUTRES DANGERS DE LA FLUORATION

S'il n'est jamais intéressant d'avoir trop de fluor dans son organisme, les dangers attachés à cette situation sont multiples. Le Dr Bordeleau rapporte en outre les constatations suivantes.

«Les partisans de la fluoration prétendent, qu'après tout, il y a eu beaucoup de gens qui ont bu toute leur vie, pendant des générations, de l'eau contenant du fluor, et il n'en est résulté aucun préjudice démontrable. Mais l'argument n'est pas décisif; il est basé sur la supposition que les sels de fluor agissent identiquement, ce qui est faux. Le fluorure de calcium inerte ou fluorine est relativement peu dangereux s'il se trouve à l'état naturel dans l'eau potable. Par contre, le fluorure de sodium présente de graves inconvénients et constitue un réel poison. Les recherches d'un dentiste anglais, le Dr Charles Dillon, ont démontré que cet élément s'attaque dangereusement aux os, en perturbant le métabolisme phospho-calcique de l'ossification.

«Voici d'ailleurs ce qu'en pensent quelques autres médecins anglo-saxons:

1 - Le Dr Holman, chef bactériologiste de l'École Nationale Galloise de Médecine, nous prévient que le fluorure de sodium est un poison des catalases (ferments); de ce fait, la fluoration de l'eau risque d'augmenter le cancer, et son étendue.

2 - Le professeur Steyn, de l'Université de Prétoria, déclare que le fluorure de sodium s'oppose aux processus normaux d'oxydo-réductions des cellules. En raison de ceci, il serait dangereux pour les femmes enceintes d'absorber des quantités, même minimes, de ce corps, car elles pourraient donner naissance à des enfants mal formés.

3 - Le Dr Waldbott nous signale que plus de 50 de ses patients souffraient de fluorite chronique par la consommation d'eau contenant 1 mg/litre de fluorure de sodium.

«Nous avons vu plus tôt que la fluoration artificielle introduit dans l'eau du fluorure de sodium à un taux minimum d'un mg/l.

«Même à raison d'un mg/litre, le fluorure de sodium tend à s'accumuler dans le corps avec les années. Les personnes âgées surtout, dont les fonctions d'excrétion sont diminuées, mettent plus de fluorure en réserve que les plus

jeunes. Le Dr Charles Dillon a fait des travaux de recherche sur le phénomène des taches crayeuses observées chez les gens atteints de fluorose, empoisonnement chronique par les fluorures. Il a démontré que cette affection s'observait dans les cas de consommation d'eau contenant des fluorures solubles, donc toxiques. Les taches crayeuses ne constituent pas seulement un phénomène inesthétique, mais sont l'expression d'une réelle déficience des organes formateurs de l'émail; ceux-ci déposent, en couches irrégulières, des éléments inorganiques. Les tissus élaborateurs dégénèrent plus ou moins sous l'effet du poison. Et tout porte à croire que cette dégénérescence se poursuit, même après l'éruption des dents chez les enfants. Il peut en résulter: une mauvaise formation de l'alvéole, de la racine dentaire, du périoste alvéolaire; avec le temps, le ligament alvéodentaire se sclérose, et la perte plus ou moins généralisée des dents devient une menace

«Puisque nous sommes dans un siècle de statistiques, en voici quelques-unes tirées de l'ouvrage "Water Quality Criteria" , "Les critères de qualité de l'eau", publié par l'État de Californie.

«Voici, rapportés par des médecins, dentistes, scientistes, chercheurs, et autres, les effets causés par les fluorures dans l'eau potable.

«À la concentration de 0,2 mg/l d'eau on a constaté des taches crayeuses sur les dents de 1% des enfants examinés.

«À la concentration de 0,7 mg/l – taches crayeuses sur 8,5% des enfants; à 1,0 mg/l – 10% des enfants ont des taches crayeuses; dans une autre étude à la même concentration – 90% des enfants sont atteints; entre 2,0 et 3,0 mg/l cause la fluorose chronique et affecte le système squelettique. À 6,0 mg/l tous les enfants ont des taches crayeuses sur toutes les dents, l'émail tombait par plaques et montrait des petits trous; à 10 mg/l – cas de fluorose du squelette; l'eau devient toxique pour l'homme et à la dose de 20,0 mg/l, l'eau devient un véritable poison violent. Après cette énumération révélatrice, je vous laisse le soin de décider si oui ou non vous voulez boire de l'eau fluorée. Pour ma part, je dis non à l'eau fluorée.»

TOXICITÉ DU FLUORURE

Dans son Dossier technique sur la fluoration, la Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec nous parle de la Manipulation du fluor. Nous laissons au lecteur le soin de juger le genre de produit chimique utilisé.

«Les composés de fluor sont des substances qui peuvent devenir toxiques, si ces substances sont absorbées en trop grande quantité, soit par ingestion ou inhalation. C'est pourquoi, dans chaque installation d'un système de fluoration on devra prendre des précautions spéciales dans le but de protéger la santé des opérateurs qui manipulent le fluor.

«Si le composé de fluor utilisé est sous forme sèche, i.e. une poudre de fluorure, chaque opérateur devra porter et utiliser les item suivants chaque fois qu'il manipule du fluorure ou qu'il peut venir en contact avec de la poussière de fluor:

a) une paire de gants, à manches longues, en caoutchouc ou en plastique;
b) un masque respiratoire individuel contre les poussières toxiques, d'un type approuvé;
c) un vêtement protecteur, tel que tablier en caoutchouc, suffisant pour empêcher tout contact des vêtements ordinaires avec le produit manipulé. Ce tablier devra être utilisé seulement pour la manipulation du fluor

«Lorsque le produit chimique utilisé pour la fluoration est de l'acide hydrofluosilicique, l'opérateur devra être équipé des item suivants, pour sa sécurité:

a) un tablier à l'épreuve de l'acide
b) une paire de lunettes protectrices
c) une paire de gants en caoutchouc
d) une paire de bottes en caoutchouc.

«Tout l'équipement protecteur doit être lavé et nettoyé après chaque usage, puis entreposé dans un endroit à l'épreuve de la poussière de fluor. De plus, des facilités de lavage adéquat, avec eau chaude et eau froide, savon, etc. devront être mises à la disposition des opérateurs de système de fluoration, afin que l'opérateur puisse, après chaque manipulation du fluor, se laver les mains et toute

autre partie du corps qui pourrait venir en contact avec du fluor.

«Chaque opérateur devra être informé des dangers que peut causer l'inhalation ou l'ingestion d'une quantité limitée de fluor, ou même une manipulation sans précaution du produit chimique utilisé pour la fluoration. Tout contact direct avec le composé de fluor, soit sous forme de poudre ou sous forme d'acide, doit être soigneusement évité.

«La poussière de fluor dans l'atmosphère devra être maintenue au minimum afin d'éviter tout danger pour la santé des opérateurs. La concentration maximum de poussière de fluor dans l'atmosphère du lieu de travail ne devra pas dépasser 2,5 milligrammes par mètre cube d'air, pour une exposition continuelle de 8 heures.»

Triste vie que celle d'un préposé à la manipulation du fluor toxique, **ce poison violent que l'on veut faire boire à tous les Québécois !**

LISTE DES VILLES DU QUEBEC OÙ L'EAU EST FLUORÉE

Dans ta plupart des villes du Québec où l'eau est fluorée, les citoyens ne le savent même pas. Les conseils municipaux, poussés par quel démon, se sont empressés d'adopter la fluoration à l'insu de la population.

Rappelons ici la recommandation de Frank Bull: «Si vous le pouvez, évitez que la fluoration soit soumise à un référendum.» Cette phrase d'un des principaux promoteurs de la fluoration a été appliquée religieusement au Québec.

Aux États-Unis, dans les villes où la fluoration fut proposée aux citoyens, 90 % des municipalités se sont prononcées contre, par des majorités écrasantes. D'instinct la population sent que la fluoration est une vaste fumisterie!

Voici donc la liste des villes québécoises où l'eau de consommation est empoisonnée par les fluorures (1972):

Acton Vale	Baie d'Urfé	Beaconsfield	Beauharnois
Berthierville	Bois-des-Filions	Brownsburg	Canton Shipton
Contrecoeur (village)	Crabtree	Danville	Dollard-des-Ormeaux
Dorval	Farnham	Greenfield Park	Ile Perrot
Joliette	Jonquière, par.	Kénogami	Kirkland
Lachute	L'Assomption	Lavai	Lavaitrie
Lorraine	Louiseville	Maple Grove	Maskinongé
Mont-Joli	Montmagny	Notre-Dame de l'Ile Perrot	Notre-Dame-des-Prairies
Pierrefonds	Pointe-Claire	Rosemère	Roxboro
Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup	Saint-Charles- Borromée	Sainte-Adèle	Sainte-Anne/ Sorel
Sainte-Anne-de-Bellevue	Sainte-Geneviève	Sainte-Rosalie	Saint-Eustache
Saint-Jérusalem	Saint-Joseph de St-Hyacinthe	Saint-Lambert	Saint-Paul, mun.
Saint-Pierre/Sorel	Saint-Raphaël de l'Ile Bizard	Saint-Robert	Saint-Sulpice
Senneville	Sept-Iles	Sorel	Trois-Rivières
Ville Lemoyne	Yamaska	Yamaska-Est	

Trop souvent la démocratie au Québec a été une farce lugubre! La façon dont des *politicailleurs* ignorants et irrespectueux du peuple ont imposé la fluoration chimique et toxique des eaux à leurs électeurs est une preuve flagrante de cet avancé. C'est pourquoi **nous recommandons à tous les citoyens qui vivent dans une municipalité dont l'eau est fluorée, de s'organiser en comités d'action visant à dénoncer énergiquement auprès de leur conseil municipal, de même qu'auprès du maire, la fluoration chimique des eaux.** Nous les invitons à demander le bannissement de la fluoration chimique des eaux. Nous les incitons également à promouvoir la candidature de conseillers municipaux et de candidats à la mairie anti-fluorationnistes. **Nous leur recommandons de se servir à fond du présent ouvrage pour téléphoner aux émissions de radio à ligne ouverte, pour écrire des lettres dans les chroniques offertes aux lecteurs dans de nombreux journaux, le tout visant à dénoncer énergiquement cette vaste fumisterie qu'est la fluoration des eaux.** Nous croyons nécessaire de demander également aux partis politiques qui œuvrent au Québec de se prononcer catégoriquement dans leur programme contre toute forme de fluoration chimique des eaux. Nous demandons également aux citoyens des municipalités qui ont la chance de vivre dans des villes où l'eau n'est pas fluorée, de faire toutes les pressions légales possibles sur le représentant municipal pour qu'il refuse catégoriquement de fluorer l'eau de leur municipalité. Nous demandons à ces citoyens de s'organiser pour venir en aide aux citoyens dont l'eau est empoisonnée par le fluor chimique. Quant au Mouvement Naturiste Social, il n'aura de cesse qu'avec la disparition complète de la fluoration chimique des eaux et l'édification d'une société naturiste sociale respectueuse des lois de la nature!

L'OPINION D'HOMMES DE SCIENCE ÉCLAIRÉS

Voici maintenant une synthèse des principaux arguments des hommes de science contre la fluoration. Contrairement à ce qu'on veut faire croire en milieu fluorationniste, très nombreux sont les scientistes qui doutent de la fluoration ou qui s'y opposent farouchement.

Mentionnons tout d'abord que le Conseil National des Recherches du Canada publiait le 15 février 1972 un rapport réclamant une enquête minutieuse sur les effets du fluor sur l'homme. Ce rapport laissait entendre que le fait d'ajouter du fluor à celui que l'on trouve naturellement dans l'environnement pourrait avoir des effets néfastes sur la santé.

Préparé par M. J. R. Marier, chimiste attaché à la section de l'environnement du Conseil et par M. Dyson Rose, attaché à la section de la culture des cellules de la division de biologie, ce rapport souligne que les enquêtes scientifiques sur les effets du fluor sur l'être humain ont été extrêmement limitées.

Interrogé par les journalistes, M. Marier a déclaré: «Je ne veux pas être alarmiste, mais je ne peux pas donner d'assurance en écartant la question sous prétexte que le fluor ne nous fera jamais de mal, précisément parce que j'en suis incertain».

L'opinion du Conseil des Recherches du Canada mérite certes qu'on y porte intérêt. Ce Conseil est un organisme prestigieux. Les hommes de science qui y travaillent sont payés, non pas par les gros industriels, mais par les taxes des contribuables. Leurs avis sont nécessairement moins intéressés et plus objectifs.

Les fluorures détruisent les cellules humaines. C'est ce qu'ont démontré les travaux des Drs Roger Berry, fellow en radiologie, et Wilfrid Trilwood, directeur des services pharmaceutiques aux United Hospitals d'Oxford. La presse britannique a fait grand état des expériences de ces scientistes rapportées dans le "British Medical Journal". Leur rapport, en date du 25 octobre 1963, atteste qu'après deux mois de recherches continues dans les meilleures conditions scientifiques, l'eau contenant 20 fois moins de fluorure de sodium que la dose généralement recommandée détruit les cellules humaines. Les Drs Berry et Trilwood font remarquer que leurs découvertes représentent probablement «la première indication de la toxicité du fluorure hautement dilué, pour les cellules humaines et animales, d'après des essais dans des conditions scientifiques».

Commentant ce rapport, le Dr Francis A. Arnold Jr., directeur de l'institut National de Recherches Dentaires à Bethesda, au Maryland, a admis que ces découvertes constituaient une grande surprise.

En Australie, les gouvernements d'Australie-Ouest et de Queensland ont abandonné leur projet de loi sur la

fluoration, en apprenant l'existence de ce rapport. Le 5 novembre 1963, la municipalité de Cambridge, Mass., votait l'abandon de la fluoration de ses eaux potables.

Le fluorure est un poison cumulatif. Le Dr Wallace Durbin de l'université de Californie a démontré que la quantité de fluorure absorbée, si petite soit-elle, n'est jamais éliminée complètement par le corps humain. Aussi, petit à petit, ce poison s'accumule dans l'organisme.

Le Dr Théorell, gagnant d'un Prix Nobel, a démontré que les fluorures provoquaient une détérioration des enzymes. C'est à partir de ses travaux que la Suède et le Danemark bannirent la fluoration.

En janvier 1969, le rapport Posen démontrait que l'usage de l'eau fluorée dans la ville d'Ottawa avait provoqué certaines maladies des os, des fractures spontanées, un affaiblissement des muscles, l'irritation des nerfs et des dérèglements métaboliques de divers genres chez tes personnes dotées d'appareils de reins artificiels. Une rapide amélioration s'est faite sentir chez ces personnes dès que l'eau fluorée a été remplacée par de l'eau pure. Les expériences de Taves de Rochester, quatre ans plus tôt, donnaient les mêmes conclusions.

L'eau fluorée stimule la croissance des tumeurs cancéreuses, comme l'ont démontré les travaux de la Société de Biologie et de Médecine Expérimentale en 1965.

Le cancer, transplanté dans des souris, accélère son développement lorsqu'on injecte à celles-ci d'infimes quantités de fluorures. C'est ce qu'a démontré l'expérience du Dr Alfred Taylor de l'université du Texas en 1966. De plus, en donnant de l'eau fluorée à 1 ppm à des souris sujettes au cancer, la moyenne de leur vie devient 9% plus courte que celle des souris absorbant de l'eau pure. Ces découvertes furent confirmées par une deuxième série d'expériences portant sur 645 souris.

Il existe une corrélation entre le mongolisme et l'eau fluorée. Le Dr Rapaport de l'université du Wisconsin a démontré ce fait dans une étude réalisée en 1965. Une autre étude portant sur 5,5 millions de personnes fut rapportée dans le Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine de France le 12 mai 1959. Cette étude démontre qu'il y a deux fois plus de cas de mongolisme là où les personnes boivent de l'eau fluorée, 71,59 par 100 000, alors que là où l'eau n'est pas fluorée le taux n'est que de 34,15.

La Société Internationale de Recherches sur la Nutrition et les Aliments Vitaux et les Maladies de la Civilisation, organisme qui compte des membres dans 76 pays, parmi lesquels figurent six gagnants du Prix Nobel, et qui est dirigé par un Conseil scientifique comprenant 400 membres de renom, entièrement indépendants de tout gouvernement, de toute industrie et de tout groupe ayant des intérêts financiers, a recommandé à tous les gouvernements de s'abstenir de fluorer l'eau potable.

Selon le président de cette Société, le professeur H. A. Schweigart, les méfaits du fluorure sont très nombreux et peu spécifiques. Ils peuvent se manifester par des maux de tête récurrents, une raideur et une douleur dans la partie inférieure de la colonne vertébrale, une fatigue excessive, des désordres stomacaux et intestinaux, une sécheresse de la gorge accompagnée d'une grande soif, des lésions superficielles des muqueuses, diverses modifications subies par la peau, une irritation de la vessie, une perte de mémoire et une diminution de l'acuité mentale, divers troubles de la vue causés par des changements dans la rétine, une détérioration des reins, des réactions allergiques diverses, ainsi évidemment que la fluorose dentaire, affection irrémédiable de l'émail des dents.

Le Dr H. K. Box, de l'université de Toronto, et le Dr G. C. Geiger, officier de la santé dentaire de l'État de la Floride, ont noté une augmentation marquée de l'indice de certaines maladies des gencives à la suite d'absorption d'infimes quantités de fluorure dans l'eau potable.

Dans son livre "Hello Test Animals", W. R. Cox, éleveur réputé de Chinchillas aux États-Unis, raconte comment ses animaux de 800$US chacun mouraient d'un mal mystérieux. Il fit faire des centaines d'autopsies par un pathologiste médical sans que la cause des mortalités ait pu être établie. Finalement, après de longues et ardues recherches, on découvrit que le fluorure était responsable de ces mortalités!

Le Dr Robert Newton, D.Sc., Ph.D., ancien directeur de la division de biologie au Conseil National de Recherches du Canada et au Conseil de Recherches de la Province d'Alberta, de même que président de l'université d'Alberta, écrivait dans un livre intitulé "The Case Against Fluoridation": «... il est notoire que plusieurs des plus hautes autorités médicales et scientifiques condamnent la fluoration artificielle de l'eau. C'est d'autant plus significatif que ceux qui recommandent la fluoration n'ont pas fait d'études approfondies ou d'enquêtes personnelles sur la question, mais répètent tout simplement la propagande des promoteurs; tandis que ceux qui s'opposent à la fluoration sont arrivés à leurs conclusions seulement après étude et des recherches indépendantes, malgré les pressions populaires exercées par les vendeurs de fluorure».

Le Dr Marcel Chaput, N.D., Ph.D., biochimiste et

co-auteur avec M. Tony LeSauteur de Dossier-Pollution soutient: «Le fluor est un poison, surtout le fluorure de sodium qui sera utilisé. Par ailleurs, ce poison est cumulatif et l'organisme n'arrive pas à l'éliminer. Je ne comprends pas l'attitude du gouvernement à insister à ce point. Je soupçonne qu'il y ait des intérêts financiers très puissants derrière cette décision. On sait que le fluorure de sodium est un déchet de la production de l'aluminium...».

L'OPINION D'UN GROUPE DE PROFESSEURS DE LAVAL

Un groupe de professeurs de l'université Laval, de Québec, faisait parvenir au ministre Castonguay une lettre datée du 20 juin 1972 dans laquelle ils laissaient savoir leurs raisons de s'opposer à la fluoration. Cette lettre était signée par 15 professeurs de cette université, spécialistes en biologie, sciences de l'alimentation, de la nutrition, chimie du fluor, bionique, physique et pollution. Nous reproduisons cette lettre ici:

M. Claude Castonguay, Ministre des Affaires Sociales.

Par la présente, nous vous supplions solennellement de retirer votre projet de loi obligeant les municipalités à fluorer leurs eaux potables.

La vérité scientifique, contrairement à ce qui se dit dans la formidable campagne publicitaire actuelle, c'est qu'on sait très peu de choses sur les effets du fluor et qu'il y a autant de sommités scientifiques qui sont pour qu'il y en a contre. Même les partisans les plus chauds de la fluoration admettent que les inconvénients (certains et admis de tous) d'une dose trop forte sont infiniment plus graves (fluorose, mort) que les inconvénients (hypothétiques et se ramenant à une question de caries) d'une dose trop faible. Or, où commence la «dose trop forte»? C'est précisément à cette question que la science n'a pas aujourd'hui de réponse satisfaisante, d'autant plus que reflet des fluorures dans l'organisme humain est cumulatif, et donc que te danger de surdosage ne dépend pas seulement de la concentration des fluorures dans l'eau, mais aussi de la durée pendant laquelle on l'absorbe, c'est-à-dire de la quantité totale absorbée.

Une autre vérité scientifique indiscutée (même par les partisans du fluor) est que la carie n'est pas causée par une carence en fluor dans la diète. Le fluorure n'a aucune valeur nutritive détectable. Une autre vérité indiscutée est que la marge de sécurité dans la posologie est très faible2 ppm (on veut nous gratifier de 1,2 ppm) serait déjà une concentration toxique pouvant causer certaines maladies graves.

De plus, de très hauts fonctionnaires savent dans leur for intérieur (ils nous l'ont dit) que la question est, au fond, très difficile et pas du tout scientifiquement tranchée. Même les autorités scientifiques qui croient à un certain effet bénéfique du fluor sont contre ta fluoration généralisée des eaux; car, il est important de distinguer: souhaiter qu'une partie de la population prenne des fluorures individuellement et librement cela est une chose; mais vouloir imposer même à ceux qui ne le veulent pas individuellement, l'usage des fluorures dans leur eau potable, cela c'est tout autre chose.

De plus, il n'est pas souhaitable que, pour atteindre les seuls enfants de, disons, zéro à 12 ans, qui justement boivent à cet âge surtout du lait et des jus, on oblige toute la population à prendre de force du fluor. Nous ne parlons même pas ici du fait que 99% de l'eau sert aux bains, lessives, vaisselles, toilettes, etc. ce qui constitue un gaspillage et une pollution inutile de toutes les eaux.

Si l'on veut absolument fluorer ou fluorurer nos enfants avec un bon dosage, qu'on distribue des comprimés de fluor dans les écoles (avec la permission des parents).

Enfin, le Conseil National de Recherches du Canada que nous respectons tout autant que d'autres associations ou compagnies moins désintéressées, vient de publier un rapport très prudent, très honnête et très scientifique à la fois. Il est nettement contre la fluoration généralisée des eaux potables.

Il est curieux qu'on nous parle de telle ou telle municipalité américaine qui a adopté la fluoration mais jamais des quelques 180 municipalités de ce même pays qui l'ont essayée et ... ensuite l'ont abandonnée!

Monsieur le ministre, la population dans sa grande majorité a confiance en vous; d'autre part, nous ne doutons pas de vos bonnes intentions; mais notre devoir est de vous avertir: personne n'a le droit de prendre des risques avec la santé de la population, qui, de plus, est ignorante des implications, quand elle n'est pas tout à fait hostile à cette mesure qui défie la sagesse.

Pour un groupe de professeurs de l'université Laval,

M. Rizk

L'OPINION DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Voici un article tiré du journal "Défi" du 7 juillet 1972.

«La municipalité de Forest Hill, faisant partie du Toronto Métropolitain, intenta une poursuite judiciaire contre ce dernier, pour avoir décrété la fluoration de l'eau de l'aqueduc.

«Ayant perdu sa cause en première instance, par jugement du juge MacKay, Forest Hill alla en appel devant la Cour d'appel de l'Ontario. Celle-ci donna raison à Forest Hill, renversa le jugement du juge MacKay et annula le règlement du Toronto Métropolitain qui avait décrété la fluoration.

«Toronto Métropolitain alla en Cour Suprême. La Cour Suprême renvoya son appel et maintint le jugement de la Cour d'appel de l'Ontario par cinq voix sur sept.

«La métropole prétendait que sa constitution lui donnait le droit d'imposer la fluoration de l'eau de l'aqueduc, puisque la section 41 de la charte spécifiait que le Conseil métropolitain avait le droit de passer les règlements voulus pour fournir continuellement et en abondance de l'eau pure et bienfaisante à ses habitants.

«Quand on parle d'eau pure, cela est relatif. Dans la nature, la pureté chimique absolue de l'eau n'existe à peu près jamais. L'eau contient à peu près toujours des éléments minéraux. Et en certains endroits, l'eau trouvée naturellement dans le sol contient du fluor.

«On peut donc ajouter du fluor à l'eau sans pour cela qu'elle cesse d'être pure. Et en décrétant la fluoration de l'eau potable, la Métropole agit conformément à sa charte qui lui donne le pouvoir de fournir de l'eau pure et bienfaisante à ses habitants. L'eau fluorée, en effet, passe pour être bienfaisante pour la santé des dents.

«Le Tribunal de la Cour Suprême du Canada était composé des juges Taschereau, Rand, Cartwright, Fauteux, Abbott, Kerwin et Locke.

«Trois d'entre eux, à savoir les juges Rand, Taschereau et Fauteux, ont répondu ce qui suit: une municipalité peut purifier l'eau qu'elle fournit à ses habitants, c'est-à-dire réduire la quantité de matières étrangères qui se trouvent dans l'eau, afin qu'elle ne soit pas dommageable. Pourrait-on justifier des méthodes synthétiques pour fournir une eau dont la composition équivaut à la composition ordinaire ou normale de l'eau? Si on le fait dans le but d'obtenir une eau dont la composition est conforme à ce que le corps humain est habitué à recevoir en fait d'eau, cela pourrait peut-être se justifier, en autant qu'on a pour but de fournir une eau qui remplisse sa fonction ordinaire. Mais ce n'est pas pour promouvoir la fonction ordinaire qu'on veut y introduire du fluor. C'est dans un but médical.

«Le juge Cartwright appuie l'opinion des juges Rand et Fauteux, et y ajoute l'argument suivant: la fluoration de l'eau ne peut pas être regardée comme ayant pour but de fournir de l'eau pure et bienfaisante. Son but et son effet est de forcer les habitants, qu'ils le veuillent ou non, à absorber quotidiennement de petites quantités de fluor, afin de rendre un certain nombre moins sujets à la carie des dents. On se sert de l'approvisionnement d'eau comme d'un moyen pour ce but. Essentiellement, le règlement de la fluoration n'est pas une mesure d approvisionnement d'eau; c'est une mesure cœrcitive de médication préventive. La charte de la Métropole de Toronto ne lui permet pas d'édicter de telles mesures de médication cœrcitive.

«Le juge Abbott a partagé l'avis des juges Rand, Taschereau, Fauteux et Cartwright, et l'appel du Toronto Métropolitain a été renvoyé.

«Ce jugement de la Cour Suprême a été rapporté dans la revue "Canada Law Reports", 1957, pp. 569 à 581.»

L'OPINION D'UN ÉMINENT SAVANT FRANÇAIS

Les promoteurs de la fluoration taxent souvent les anti-fluorationnjstes d'incompétence et d'ignorance. Voici ici un texte d'un éminent savant français, le professeur Raymond Lautie, D.Sc. **On trouvera dans ce texte une argumentation scientifique de toute première valeur.**

«Augmenter la dose fluorurée dans le sang par des eaux traitées par des médicaments, par des dentifrices, etc., et par des aliments hyperfluorurés sous l'action d'engrais chimiques, tels que des phosphates trop riches en fluorures, c'est courir le risque de déplacer des équilibres minéraux du sang, de l'appauvrir par insolubilisation du calcium, du cuivre et d'autres oligo-éléments, catalyseurs indispensables qu'il véhicule; de détruire dans les intestins, des ferments et une flore fondamentale dont dépend une digestion correcte, entre autres, de bienfaisantes phytases qui, au bout du compte, assurent l'assimilation de l'anion phosphorique et du cathion calcium des céréales et du pain complet, donc de provoquer à plus ou moins long terme, des décalcifications osseuses.

«L'excès fluoré sanguin ne peut que nuire aux échanges normaux entre le sang et les os. L'état électrique étant perturbé, la texture minérale du squelette évolue; l'anion fluor tend à éliminer l'anion phosphorique, de plus en plus profondément dans la masse, créant pour le moins, un effet de surface dangereux, des points fragiles d'amorce de rupture.

«Pour des raisons assez voisines, on doit redouter le méfaits fluorurés dans les structures de l'A.D.N., où entre en jeu l'acide phosphorique et dans les mécanismes musculaires de l'utilisation rentable du glucose pour libérer des énergies électrochimiques.

«Oui, notre organisme a besoin quotidiennement de fluorures, mais dans un état défini, en association ionique, mais en quantité faible et bien déterminée que nous ne connaissons pas encore, malgré de très nombreuses expériences de laboratoire et de très nombreuses recherches statistiques. Donc, la sagesse exige de ne pas hyperfluorurer l'organisme, tant que notre ignorance sur ce sujet reste fort grande: tant que nous manquons de recul pour juger sainement, sans passion, sans pression d'intérêts, des effets de fluorurations accidentelles, parce que toutes les données électrochimiques et physiologiques rassemblées à ce jour, nous mettent en alerte. D'après elles, il y a danger. Aussi, ayons la prudence de les écouter, pendant que nos chercheurs étudient impartialement ces difficiles et très complexes fluororéactions biologiques. Vouloir aller trop vite; vouloir négliger leurs avertissements, c'est courir à un nouveau désastre humain, d'une ampleur plus grande que les abus d'antibiotiques ou de conservants chimiques. En tout cas, alertés de tout côté par le laboratoire, essayons de déceler autour de nous, si les méfaits de l'anion fluor se manifestent aussi et confirment sans ambiguïté, les conclusions alarmantes des biologistes impartiaux.

«Ce n'est pas d'aujourd'hui que les fluorures sont mis en cause. Il y a deux mille ans le poète latin Martial constatait que les Italiens du Sud ont des dents moins belles et moins solides que celles des Italiens dit Nord. Or, le Dr Fiorentini, en 1947, a pu attribuer ces différences aux eaux qui, dans le premier cas, contiennent jusqu'à 2,1 mg de fluorure au litre. Dans les régions volcaniques où les fluorures abondent, Takamou découvre que les fonctions glycogéniques sont perturbées et les malformations fœtales plus nombreuses. Le professeur Velu vérifie que les ouvriers marocains travaillant aux mines de phosphates, donc riches en fluorure de calcium, présentent très vite de sérieuses anomalies dans la texture dentaire. Commak Smith et son époux rendent l'eau fluorée responsable des bigarrures des dents des Texans. Bartolucci décrit de graves déficiences osseuses parmi le bétail d'une ferme avoisinant une fabrique de superphosphates.

«Le Dr Waldbott, le plus sérieux, le plus acharné accusateur des fluorations, cite entre autres cas, celui d'un adolescent sujet à de violentes crises épileptiques. On élimine l'anion fluor de son eau de boisson. Aussitôt, il guérit. Weekers, en 1941, prouve que le fluorure de sodium altère peu à peu le métabolisme des hydrates de carbone, même simples. Le Dr Rapaport, en 1959, s'aperçoit que de petites quantités de fluorures, introduites artificiellement dans l'eau, causent une recrudescence de mongolisme. Gordonoff et Minder observent une altération de la glande thyroïde chez des gens buvant tous les jours, une petite ration de fluorures.

«La liste est longue des méfaits plus ou moins graves, parfois mortels dont les fluorures en excès sont responsables sur la santé, conformément aux prévisions du laboratoire, et il serait vite fastidieux de l'étendre davantage.

«J'ai dit plus haut qu'à mon avis, l'anion fluor est nécessaire à toutes nos cellules; mais qu'il doit impérative-

ment être absorbé à dose diluée. Dès qu'il est administré trop concentré; dès que son total quotidien s'avère élevé et que cette erreur est maintenue longtemps, de bienfaisant il devient toxique et vite dangereux.

«En 1963, le Dr Berry, d'Oxford, constatait un ralentissement de mitoses cellulaires dans des solutions de fluorures alcalins à 0,1 mg au litre. Mes propres recherches, depuis 1965, semblent confirmer en partie ses conclusions. Actuellement, j'estime que la concentration maximale d'anion fluor d'une eau, d'un sérum, etc. ne doit pas trop dépasser le milligramme par litre, faute de quoi les mitoses cellulaires se ralentissent trop ou dégénèrent. Mon nombre est dix fois plus fort que celui de Berry et correspond sensiblement à la valeur maximale dans le sang humain. Cette différence tient à ce que cet auteur a le tort d'expérimenter sur l'anion fluor seul qui, en pratique biologique n'existe pas, sauf associé à d'autres ions.

«Reprenant et étendant aux fluorures d'anciennes expériences de Jacques Loeb, sur mes élevages de grammarus pulex, sorte de crustacés amphipodes, voisins des grammarus simplex, ou «puces d'eau» de nos eaux courantes, mais qui, eux, vivent aussi bien dans les eaux marines que dans les eaux douces, j'ai constaté dans des solutions où la pression osmotique satine reste isotonique pour l'animal, que tous les fluorures solubles leur sont néfastes tant qu'ils sont seuls ou exclusivement associés au chlorure de sodium, ou de calcium ou de potassium ou des trois cathions à la fois. Pour parvenir à une «colonisation» normale, par de nombreuses générations successives, il faut à la fois que la concentration des anions fluor reste inférieure à 0,005 g au litre et mieux à 0,002 g et qu'ils soient associés aux anions chlore, brome et iode d'une part et aux cathions sodium, potassium, calcium, magnésium, cuivre, manganèse et aluminium, d'autre part. Si un des quatre premiers cathions est supprimé, la colonie meurt plus ou moins rapidement. Si un des trois derniers est retiré, elle se développe moins bien.

«À mon avis, l'anion fluor n'est efficace et sans toxicité que s'il se trouve en équilibre avec d'autres ions, tout en restant au-dessous du milligramme par litre. Dans de telles associations minérales, il ne se comporte plus comme un anticatalyseur biologique. Selon moi, des fluoroses proviennent de ce que l'anion fluor paralyse ou stoppe des processus enzymatiques, bloque des vitamines, telles que A et D ou inactive des oligo-éléments nécessaires aux chimismes cellulaires. Des fluoroses entraînent des fragilités osseuses, parce que la vitamine D est automatiquement rendue inerte par l'anion fluor: parce que le cathion calcium sanguin est insolubilisé par lui. En définitive, il y a carence calcique, bien que la nourriture apporte largement du calcium; mais les divers catalyseurs minéraux et organiques qui permettent sa fixation, tout présents qu'ils soient, deviennent impuissants dans l'accomplissement de leur mission, par la présence excessive de l'anion fluor, non contre-balancée par celle d'autres ions.

«Des fluoroses entraînent des faiblesses musculaires, des dégénérescences musculaires, parce que l'anion fluor dérègle l'oxydation complète du glucose. Il en résulte des acidités de plus en plus anormales, des accumulations de substances irritantes pour les fibres musculaires et nerveuses, d'où les tétanies. Un tel affaiblissement du rendement des processus énergétiques, une pareille production de corps toxiques, voire cancérogènes à la longue, est cause de lassitudes progressives, de toxémie et finalement de sénescence précoce.

«Introduire des fluorures dans les eaux est un nouveau droit que certains se donnent, pour des raisons diverses où trop souvent la santé d'autrui n'intervient guère. Introduire des fluorures sous le prétexte de juguler ou d'éviter des caries et des maladies osseuses, voilà une erreur supplémentaire de personnages officiels qui prennent l'organisme humain pour un trop simple appareil de laboratoire. À leur avis orgueilleux, c'est la Nature qui doit obéir à leurs théories d'un jour et non pas eux qui ont le devoir de s'appliquer scrupuleusement a la suivre! Si j'en crois mes observations, les aliments issus d'une terre normale et bien cultivée, les aliments bien apprêtés et bien digérés résolvent presque toujours le problème des fluorures. En pratique, la carence fluorée n'existe pas pour qui mange correctement des mets très variés, très simples, crus ou cuits convenablement. Quand cette carence se manifeste, il existe de très fortes probabilités pour qu'une faute alimentaire ait été commise, pour qu'une hygiène n'ait pas été respectée. Il peut suffire que l'on ne sache pas respirer ou que l'on subisse trop la sédentarité pour que des digestions incorrectes éliminent des fluorures apportés suffisamment par la nourriture. Du pain trop blanc, résultant de blés mal cultivés et de la farine trop blutée, peut provoquer des caries, à la fois par défaut de fluorures, par proliférations microbiennes anormales dans la bouche et par transit intestinal aberrant qui provoque la perte d'oligo-éléments indispensables à la fixation du calcium dentaire ou au développement de l'émail.

«Certes, il existe des terres trop fluorurées, des eaux trop fluorurées qui conduisent aux hyperfluoroses. On doit éviter de cultiver les premières et de consommer les

secondes. Cependant, dans les cas les plus fréquents, la carence fluorurée ne se pose pas pour qui se nourrit bien. En conséquence, la dangereuse et coûteuse fluoration artificielle n'est jamais recommandable et ne résout pas la carence fluorée parce qu'elle ne s'attaque vraiment pas au vrai problème.

«Quand un organisme trop délabré par des erreurs alimentaires étalées sur des années, souffre de fluorose, malgré un apport suffisant de cet halogène, il faut le mettre au plus tôt au régime et parfois au jeûne hydrique. Il faut le rééduquer. En attendant que la nouvelle diète l'épure et le dynamise, il se trouvera bien de consommer chaque jour, pendant quelques semaines, un peu de sérum de Quinton où l'anion fluor apparaît comme transformé, équilibré et activé par la présence de tous les ions de l'eau de mer.

«L'anion fluor, indispensable à la Vie, devient nocif dès qu'il est en excès et dès qu'il n'est pas en harmonie avec un complexe ionique qui lui donne comme de nouvelles propriétés biochimiques.

«Le plus souvent, caries et anomalies osseuses ne proviennent pas d'une carence fluorée, mais de fautes alimentaires et hygiéniques, où l'anion fluor peut n'être pour rien. On les évite ou on les guérit, très simplement, en instaurant un régime naturel, sobre, équilibré, aux nourritures saines et très variées.

«Additionner les eaux potables d'anions fluor ne prévient pas ces maux, mais risque tôt ou tard de provoquer des intoxications supplémentaires, des maladies de dégénérescence peut-être héréditaires.

«La fluoration est donc une menace imminente, grave et coûteuse, contre laquelle nous devons nous élever, ne serait-ce qu'au nom du droit de boire des eaux potables naturelles et de protéger soi-même sa santé.»

L'OPINION DU MAIRE DE MONTREAL, M^E^ JEAN DRAPEAU

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau a maintes fois exposé son opinion sur la fluoration. Essentiellement, son argumentation repose sur la liberté du citoyen de choisir lui-même les soins de santé qu'il désire. On ne peut pas imposer à tous la fluoration sans violer les droits de l'individu.

Voici un texte du maire Jean Drapeau où sont exposées des idées d'une grande justesse.

«La question de la fluoration de l'eau à Montréal revient de temps à autre d'actualité. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de faire connaître ma pensée sur ce sujet. Il y a lieu d'y revenir, semble-t-il, de préciser une fois de plus mon attitude et éviter tout malentendu.

«Tout d'abord il importe de redire que personnellement je n'ai jamais contesté la valeur des motifs d'ordre médical mis de l'avant par les sociétés et institutions d'hygiène publique ou de santé en faveur de la fluoration de l'eau. Je n'ai pas la compétence souhaitable pour trancher le débat sur le mérite même de la question médicale. Je voudrais bien que l'on tienne compte de cette position très nette et qu'on n'insinue pas que je veuille me substituer à ceux qui "connaissent ça".

«La vraie question qui se pose à moi comme administrateur public n'est pas "pour ou contre la fluoration", ce n'est pas de décider si la fluoration de l'eau est un bien ou un mal. Prenant pour acquis que c'est un bien, un avantage pour les citoyens auxquels elle s'applique, la question fondamentale d'ordre général pour moi, à titre d'administrateur public, c'est de savoir si j'ai le droit d'imposer un bien ou un avantage à la personne physique d'un individu sans son consentement, voire même contre sa volonté.

«Je dis bien à la personne physique de l'être humain. Il serait stupide de nier l'existence d'un très grand nombre de limitations à la liberté individuelle. Accepter de vivre en société, c'est en effet accepter un certain nombre de contraintes dont les conséquences dans l'ensemble tendent à faciliter le bonheur de l'homme, en échange de son consentement à renoncer à l'exercice de certaines formes de la liberté.

«La limitation imposée dans certains cas à la liberté d'un individu est une conséquence de la vie collective. Si un être humain vit seul dans la forêt ou sur une île déserte, il jouit théoriquement de la liberté individuelle la plus totale, pour le mieux ou pour le pire, il est absolument libre de vivre comme il l'entend, sans aucune réglementation ou restriction imposée par la volonté d'un autre ou d'une majorité des autres.

«C’est parce que l’homme s’est laissé fort justement séduire par les avantages de la vie en société qu’il a accepté une réglementation de l’exercice de certains droits et privilèges qui commandent des limitations à la liberté individuelle.

«Telles limitations ont été admises graduellement, lentement. Il en est même qui sont encore repoussées victorieusement. Quelles qu’elles soient, il y a lieu de reconnaître plusieurs variétés de limitations à la liberté. Elles sont fondamentalement de deux ordres. Il y a celles qui portent sur l’exercice de certains privilèges, même de certains droits propres à chacun quant à l’organisation de la vie collective. Puis il y a les limitations à la liberté humaine, c’est-à-dire celles qui sont de nature à affecter directement la personne physique (le corps), ou la personne morale (l’esprit), de l’être humain.

«Réglementer la circulation sur terre, sur eau ou dans l’air constitue un exemple courant parmi bien d’autres de limitation acceptée comme nécessaire à l’organisation de la vie collective contemporaine.

«Quant aux limitations à la liberté humaine qui sont de nature à affecter la personne physique, elles sont aussi de deux ordres principaux. Celles dont le refus constitue une menace de danger plus ou moins grave pour les autres, et celles dont le refus prive d’un avantage.

«Des exemples illustreraient mieux ces catégories. Une personne atteinte d’une maladie contagieuse constitue une menace de danger grave pour les autres: dans ce cas “les autres” peuvent isoler le malade et le soigner contre son gré. Le malade contagieux ne peut prétendre à la liberté de causer une épidémie aux conséquences fatales. Si la maladie n’est pas contagieuse personne ne peut imposer au malade de se faire soigner.

«La prévention de la maladie contagieuse à l’aide de la vaccination ou de la pasteurisation constitue aussi un moyen de combattre un danger qui menace directement “les autres”: quand des visiteurs arrivent d’autres continents au Canada, ils doivent faire preuve de leur immunisation contre certaines maladies. La contrainte imposée à la personne physique du visiteur, ou du Canadien qui rentre au pays, n’est pas ordonnée dans le but de procurer un avantage au vacciné, mais de l’empêcher de menacer “les autres” de devenir ses victimes directes.

«Pour en arriver à justifier l’atteinte à la personne physique d’un être humain, pour pouvoir disposer de sa personne au point de le forcer à boire ou à manger une substance qu’il refuse d’absorber, ou de le soumettre malgré lui à un traitement, à une opération, à une injection, il faut une situation réellement grave pour les autres. La gravité de la situation dans laquelle une personne se trouve elle-même importe peu. Elle a le droit de refuser. On ne peut lui procurer aucun avantage sans son consentement ou le consentement de quelqu’un autorisé ou présumé autorisé à consentir pour elle. L’interdiction et l’internement pour alcoolisme, prodigalité ou maladie mentale, font l’objet de dispositions très précises dans nos lois. Et les tribunaux sont sévères dans l’examen de chaque requête tendant à priver la personne physique de sa liberté.

«De plus, pas un médecin n’osera pratiquer un traitement auquel son patient s’objecte. Pas un dentiste n’arrachera une dent à un patient contre son gré, quel que soit le bienfait qui en résulterait.

«Même en cas de mort prochaine, une transfusion de sang qui seule pourrait sauver sa vie ne peut se faire contre la volonté du malade ou de ceux que la loi autorise à consentir pour lui.

«Même par référendum, une majorité écrasante en faveur de la généralisation des transfusions de sang ne suffirait dans l’état actuel de la philosophie des droits de l’homme à donner le droit à la majorité d’imposer une transfusion de sang à ceux qui la refusent.

«C’est encore le droit strict de chacun de s’opposer à toute mesure qui affecte sa personne même. Un consentement collectif majoritaire, même bien fondé, ne peut suppléer au consentement individuel quand il s’agit de mesure affectant la personne physique.

«La fluoration de l’eau, disent des médecins, dans le jugement desquels j’ai foi, apportera un grand bienfait à ceux qui feront usage de cette eau. Admettons-le. Il s’agit d’un bienfait individuel que chacun est libre et a le droit formel de souhaiter ou de rejeter. Car s’il est vrai que celui qui refuse de boire de l’eau fluorée s’expose ou expose ses enfants à des troubles dentaires, ceux-ci ne sont pas contagieux et ne menacent pas directement les autres citoyens. Ils les privent peut-être d’un avantage, mais ils ne sont pas la cause d’un mal, d’un danger grave.

«Les avantages ou les bienfaits recherchés par les tenants de la fluoration peuvent être obtenus par d’autres moyens s’ils y tiennent vraiment. La fluoration générale de l’eau n’est qu’un moyen parmi d’autres. Un excellent moyen, mais un moyen. Cette situation me paraît très loin de justifier l’imposition d’une mesure que certains citoyens ont tort, si l’on veut, de rejeter, mais qu’ils ont le droit de rejeter. Le droit à l’intégrité de la personne physique

humaine n'est sûrement pas le fait d'une somme, même majoritaire, de désirs ou de souhaits. Il ne doit pas non plus disparaître sous le poids d'une addition mathématique de désirs ou de souhaits.

«D'aucuns invoquent les moyens de purification de l'eau comme précédent. Les distinctions développées ci-haut auront permis de saisir la différence réelle entre les moyens utilisés pour tuer les éléments dangereux qui se trouvent dans l'eau et la rendre propre à la consommation, et tous les autres moyens suggérés ou qui pourraient l'âtre dans l'avenir et tentant à médicamenter l'eau à l'avantage des usagers.

«Toute l'histoire, et plus encore l'histoire des cinquante dernières années continue d'être l'histoire de la libération et de la protection de la personne physique de l'être humain, et tout autant de son esprit: lutte contre l'esclavage, contre l'emprisonnement pour dette, contre les châtiments corporels, contre la peine de mort, la tendance vers la suppression de toute censure dans le domaine de l'esprit, sont autant de manifestations de l'affirmation de la liberté de chaque personne humaine. Il me paraît bien contradictoire, au moment même où la liberté humaine et le droit de chacun à l'intégrité de sa personne physique et morale sont le plus et le mieux réclamés et défendus, que l'on s'étonne que je veuille respecter le caractère absolu de ce droit humain.

«J'ajoute que si les objections à la fluoration doivent être ignorées et une réglementation adoptée, il serait beaucoup plus simple et beaucoup plus probant et efficace de la rendre obligatoire par une loi d'application générale dans toutes les municipalités. J'ai bien la conviction qu'aucune Assemblée Nationale du Québec n'oserait adopter une telle loi, même si elle a pleine juridiction pour agir. Qui pourrait l'en blâmer? Sûrement pas ceux qui placent la personne humaine individuelle au-dessus des conventions d'ordre social, si louable qu'en soit leur inspiration.

«Quant à l'avis du Service de Santé de la Ville de Montréal, il s'ajoute au témoignage d'autres sources, mais il ne demande pas son adoption sur le plan législatif, car il ne peut créer ni supprimer un droit naturel. Les services municipaux fournissent les avis requis sur le mérite des questions. Leur compétence n'est pas mise en doute dans ce cas, pas plus que dans d'autres cas qui se présentent régulièrement. Il est bien évident qu'aucun gouvernement ne peut donner suite à chacune des recommandations qui leur sont faites par chacun de ses services spécialisés.

«De telles législations, qu'il s'agisse de mesure d'urbanisme, de santé, de police, de prévention d'incendie ou autres, doivent s'insérer dans l'ensemble des droits fondamentaux du citoyen. Tous les gouvernements sont dans la même obligation: rejeter parfois des mesures suggérées et souhaitables, mais dont l'adoption, heureuse par certains côtés, constituerait un mal par certains autres qui ne sont pas de la juridiction ou du domaine des spécialistes qui les recommandent.

«En conséquence, il importe que les associations et les personnes intéressées à obtenir la fluoration continuent de faire l'éducation du public, ou obtiennent l'adoption d'une législation d'ordre général. Je n'ai personnellement, je le répète, aucune objection. Il ne s'agit pas de mener une lutte contre ce procédé si la question fondamentale se règle à savoir le droit d'imposer une mesure qui affecte la personne physique de l'être humain. Si les gouvernements, qui ont une juridiction indiscutable en matière de santé publique, ont jugé à propos de ne pas imposer la fluoration de l'eau par une loi d'ordre général, il y a lieu de conclure qu'ils préfèrent n'avoir pas à trancher eux-mêmes la question de droit qui se pose. Et il y a encore une immense majorité d'administrations municipales à travers le Canada qui continuent d'attacher de l'importance au respect de ce droit naturel.»

Ce texte du maire Jean Drapeau a été écrit en juillet 1969. Depuis ce temps, Me Drapeau a rectifié sa position quant au mérite même de la fluoration. Le 19 juillet dernier, alors que les dirigeants du Mouvement Naturiste Social étaient reçus dans les bureaux de la Mairie, Me Drapeau a souligné pour la première fois son opposition à la fluoration quant au mérite même de la question. Me Drapeau a alors fait remarquer que le Conseil de Recherches du Canada, formé d'hommes de science sérieux, a présenté une étude fouillée sur la fluoration, étude qui conclut à une extrême prudence en cette matière considérant que les effets du fluor sur le corps sont encore peu connus. Toujours à l'occasion de cette visite des Naturistes Sociaux à l'Hôtel de Ville de Montréal, qui présentaient au Maire leur mémoire contre la fluoration, Me Jean Drapeau a déclaré aux journalistes qu'après s'être très sérieusement documenté sur la question de la fluoration, il en était arrivé à la conclusion que cette mesure était loin d'être sans danger.

L'OPINION D'UN MÉDECIN, LE DR K. A. BAIRD

«La revue "Canadian Doctor" de juillet 1969 publiait un article fort intéressant du docteur K. A. Baird. Cet article signé d'un médecin éminent démontre bien que la profession médicale est loin d'être unanime sur la question de la fluoration. Voici cet article:

«Plusieurs croyaient la thalidomide sans danger. Les faits ont prouvé le contraire.

«Avant de laisser votre médecin devenir un instrument de propagande à l'appui des projets dc fluoration de l'eau potable présentés comme étant sans risques, il serait bon que vous puissiez répondre affirmativement aux questions suivantes:

«Ai-je lu un seul article scientifique au sujet des aspects médicaux de la fluoration? Les promoteurs de ce mode obligatoire de traitement des masses sont-ils munis de tous les faits qu'ils devraient connaître? Ont-ils fait une recherche sérieuse sur la possibilité d'effets nuisibles de la fluoration?

«À ces deux dernières questions, d'éminents savants, biochimistes, enzymologistes, docteurs en médecine et dentistes répondent NON. Ils ont des preuves qu'il n'est pas recommandable de traiter au fluorure l'eau potable destinée au public. Environ 200 spécialistes de Londres ont formulé leur opinion dans une lettre officielle qu'ils signèrent en 1966. Un des alinéas se lit comme suit:

«Notre opinion est la suivante. La recherche dans ce domaine a fourni des résultats publiés qui montrent clairement les effets toxiques des fluorures, même en très petite quantité. La fluoration de l'eau potable peut donc être nocive et môme dangereuse pour plusieurs personnes, surtout si l'on envisage les effets à longue échéance dont on n'a pas suffisamment étudié la nature. Il est donc mal de forcer une population entière à consommer une eau traitée artificiellement au fluorure».

«Ces mêmes savants proposaient qu'en cas de besoin, et les médecins devraient alors le prescrire, les enfants pouvaient être traités individuellement au fluorure. D'autres secteurs de la société se sont exprimés de la même, manière sur le sujet. Par exemple, la Société Internationale de Recherche sur la Nutrition et les Aliments Vitaux et les maladies de la Civilisation, qui compte des membres dans 76 pays, parmi lesquels membres figurent six gagnants du Prix Nobel, qui est dirigée par un conseil scientifique comprenant 400 membres de renom, et qui est entièrement indépendante de tout gouvernement, de toute industrie et de tout groupe ayant des intérêts de gain dans ce domaine. Cette société, à deux reprises, en 1967 et en 1968, a voté en faveur d'une résolution No 39 où elle demandait à tous les gouvernements de s'abstenir de la fluoration de l'eau potable, ce qui constitue un traitement médical, aussi longtemps que n'auront pas été étudiés de façon satisfaisante les aspects scientifiques de ce problème».

Des centaines de rapports scientifiques montrent que les fluorures sont des poisons à l'effet sélectif et cumulatif. Nous en tirons les quelques notes qui suivent.

«**Huit fabricants de produits pharmaceutiques qui mettent sur le marché des comprimés contenant un milligramme de fluorure** indiquent sur leurs contenants que ce fluorure peut affecter la peau, l'estomac, les intestins et les nerfs sous forme de mal de tête, vomissement, eczéma, dermatite atopique, urticaire et retard dans la croissance des dents. Le bureau fédéral américain de l'Administration des Produits Alimentaires et Pharmaceutiques (FDA) ne permet ta vente de ces comprimés que s'ils sont prescrits. Au cours de 14 années de surveillance de l'usage de ces produits, les faits ont révélé que dans 1 pour cent des cas étudiés, les usagers avaient souffert de l'un ou de plusieurs des maux contre lesquels on les avait mis en garde. (Rapport de Feltman et Kosel).

«Le docteur Theorell, gagnant d'un prix Nobel, a réussi à lui seul à persuader la Diète Impériale de Suède qu'elle devait déclarer la fluoration illégale: il s'était contenté de décrire la détérioration des enzymes causée par les fluorures. En 1964 le Danernark rendit illégale la fluoration artificielle et défendait la vente d'aliments, de boissons ou de produits de beauté contenant des fluorures.

«Selon le rapport Rapaport, le nombre de naissances mongoloïdes serait plus élevé dans les communautés humaines où l'eau contient du fluorure: ce fait a été corroboré chez des travailleurs français.

«Le cancer transplanté dans des souris accélère son développement lorsqu'on injecte a celles-ci d'infimes quantités de fluorure. (cf. l'expérience Taylor, 1966).

«Il existe un film fait de prises de vues à intervalles

réguliers qui montre la déterioration des cellules humaines causée par la présence du fluorure dans la proportion de 1 partie à 20 millions.

«L'usage de l'eau "fluorée" de la ville d'Ottawa dans les appareils de reins artificiels a eu comme résultats certaines maladies des os, des fractures spontanées, un affaiblissement des muscles, l'irritation des nerfs et des dérangements métaboliques de divers genres (rapport Posen, janvier 1969). Une rapide amélioration se faisant sentir dès que l'eau "fluorée" était remplacée par de l'eau pure. Les expériences de Taves de Rochester en 1965 donnaient les mêmes conclusions, qui illustraient le phénomène des effets cumulatifs du fluorure.

«Douglas, Shea et autres spécialistes ont démontré au cours d'essais cliniques que l'eau "fluorée" et les pâtes dentifrices au fluorure causaient des ulcères de la bouche.

«Shea, Gillespie, Waldbott, Frada, Mentesana et autres ont attribué à la consommation de fluorure la présence du sang dans les selles, certaines hémorragies gastriques, des gastrites et des spasmes intestinaux.

«D'autres enquêtes ont permis d'établir ce qui suit. Des personnes atteintes gravement de fluorose peuvent sécréter une urine à très faible teneur en fluorure; car les fluorures s'accumulent dans les os et les tissus mous. Si les fumées et émanations d'usines contiennent du fluorure dans une proportion de 40 à 1 000 000 000 les humains qui vivent à proximité de ces usines peuvent en quelques mois seulement subir les effets nocifs de ce fluorure.

«Les gaz "fluorés" peuvent pénétrer dans le feuillage de toute plante vivante et s'accumuler jusqu'à une proportion de 1 000 sur 1 000 000. Toute vie végétale ou animale à proximité d'usines d'aluminium et de phosphates est plus ou moins affectée par la fluoration de l'air.

«Des surintendants d'aqueduc ont rapporté que la fluoration cause une accélération de la corrosion dans les conduits et les réservoirs d'eau chaude. Ils soulignent un autre phénomène: à savoir la distribution inégale du fluorure dans le système d'aqueduc d'une même ville. L'habitant d'une ville "fluorée" absorbe en moyenne de 2 à 5 milligrammes de fluorure par jour (rapport Rose et Marier d'Ottawa). Les diabétiques et les travailleurs en absorbent davantage.

«Aussi l'eau fluorée peut causer une soif excessive qui fait boire encore plus de la même eau. Or, les spécialistes jugent que l'absorption de deux milligrammes de fluorure est déjà toxique.

«**Les associations médicales-dentaires n'ont pas entrepris de recherches sur les effets du fluorure sur le corps humain.** C'est du moins ce qu'a déclaré un porte-parole de l'Association Médicale Américaine. Le professeur H. A. Schweigart, président de la Société Internationale de Recherche sur la Nutrition et les Aliments Vitaux et les Maladies de la Civilisation, a bien résumé la question dans un article publié en avril 1969:

«S'il est facile de constater les progrès d'une fluorose, il est très difficile de faire le diagnostic précis des méfaits du fluorure dans l'organisme parce que leurs formes sont trop peu spécifiques, comme par exemple: les maux de tête récurrents, la raideur et la douleur dans la partie inférieure de la colonne vertébrale, la fatigue excessive, les désordres stomacaux et intestinaux, la sécheresse de la gorge accompagnée d'une grande soif, les lésions superficielles des muqueuses, les diverses modifications subies par la peau, l'irritation de la vessie, la perte de la mémoire et la diminution de l'acuité mentale, les divers troubles de la vue causés par des changements dans la rétine, la détérioration des reins, les réactions allergiques les plus diverses, la fluorose dentaire qui affecte irrémédiablement l'émail des dents.

«Ces malaises et maladies sans caractère spécifique sont d'autant plus dangereux qu'ils portent atteinte de façon permanente à la capacité de résistance de l'organisme. dont l'activité diastasique ne peut être troublée impunément. Bien qu'il y ait de solides preuves des mauvais effets permanents du fluorure même en quantité minime sur le système vital de l'organisme, et que les effets à long terme en soient à peu près inconnus, de nombreux médecins et dentistes appartenant à des groupements fort répandus y compris même des organisations responsables des sciences qui touchent l'alimentation humaine - demandent autant maintenant que par le passé la fluoration de l'eau potable. Nous trouvons cela bien imprudent.»

L'OPINION DE QUELQUES ORGANISMES PRESTIGIEUX

Un certain nombre d'organismes indépendants se sont prononcés contre la fluoration. Ces organismes ont fait connaître officiellement leur point de vue. Voici d'abord l'opinion de la Fédération des Femmes du Québec, qui groupe 16 associations regroupant 238 000 personnes. Dans une lettre adressée au ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, la présidente de la Fédération déclare ce qui suit:

«Alors que votre ministère prépare un projet de loi visant à répandre le plus possible la fluoration de l'eau potable au Québec, nous nous permettons de vous rappeler que cette mesure est encore controversée dans la littérature scientifique et médicale. Soucieuses du bien public, nous croyons qu'il serait imprudent de prendre une décision à ce sujet avant que des études expérimentales plus concluantes viennent trancher la question.

«Vu que votre ministère possède sûrement beaucoup de données favorisant la fluoration de l'eau, nous résumons ici les principaux arguments scientifiques militant contre la généralisation immédiate de l'eau artificiellement fluorée.

«La toxicité des fluorures serait reliée au degré de malnutrition (1-5) (voir la bibliographie ci-jointe, pages 4 et 5) et à l'état de santé (6-13) des individus. Or, selon certains résultats, il existerait des carences alimentaires sérieuses au Québec (14-16). Il se pourrait donc qu'une augmentation de la consommation de fluorures comporte des risques assez graves.

«Les scientifiques ne sont pas d'accord sur la dose maximum qui réduirait la carie dentaire le plus possible sans danger. Il faut considérer non seulement les quantités présentes dans l'eau potable, mais, aussi, celles qu'on trouve dans les autres breuvages, dans les aliments et, souvent, dans les comprimés de vitamines, sans oublier le contenu en fluorures de l'air que nous respirons et celui des tranquillisants.

«Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), (17), une dose quotidienne de fluorures supérieure à 2 mg risque d'être toxique. Or des études récentes (18-21) démontrent que, quand l'eau potable est fluorée à une partie par million (1 ppm), la consommation moyenne est de 2 à 5 mg par personne et par jour. Même là où l'eau n'est pas fluorée, la consommation moyenne dans les aliments, à l'exclusion des breuvages, est déjà de 0,2 à 0,7 mg par jour. Elle s'élève à 1 ou 2 mg quand l'eau est fluorée à 1 ppm. Si l'on ajoute à ces données, les quantités de fluorures contenues dans les breuvages (22) et autres sources de fluorures, on arrive facilement à dépasser largement la dose recommandable. Dans ces conditions, il nous semble dangereux d'ajouter du fluorure de sodium à l'eau que nous buvons. Notons en passant, que le thé, la bière et les eaux gazeuses contiennent souvent des quantités appréciables de fluorures, surtout s'ils sont préparés dans des localités où l'eau est fluorée à 1 ppm ou plus.

«Sutton (23) a trouvé que chez les enfants le taux de progression de la carie dentaire est le même avec ou sans fluoration, sauf que le point de départ est retardé de deux à trois ans quand l'eau est fluorée. Cette observation est corroborée par plusieurs chercheurs (24-26).

«Plusieurs mises au point énumérées par Burgstahler (27) ont démontré la nocivité de l'eau potable fluorée, même aux concentrations recommandées (7-11, 28-29). Aussi, les variations individuelles sont grandes. Par exemple, certaines personnes boivent beaucoup plus d'eau que la moyenne ou, encore, une concentration donnée dé fluorures dans les tissus peut être dommageable pour certains, mime si elle ne l'est pas pour la majorité.

«Taylor et Taylor (30) ont aussi trouvé que l'ingestion d'eau potable fluorée dans les proportions jugées recommandables pour la consommation humaine, soit 1 ppm produit une accélération de la croissance de tissus cancéreux transplantés, chez les souris.

«Il est clair que ces études mériteraient d'être contrôlées et poursuivies, car il est possible que l'augmentation de la consommation individuelle de fluorures soit préjudiciable à une partie importante de la population. Il est, d'ailleurs, intéressant de noter que plusieurs pays, dont le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie, la Suède et l'Union Soviétique refusent de fluorer leur eau potable, tandis qu'aux États-Unis un bon nombre de villes et plusieurs États ont cessé de le faire.

«Nous vous prions donc de retarder le projet de loi concernant la fluoration de l'eau potable jusqu'au moment où il aura été démontré que cette mesure est sans danger.

«Il nous ferait plaisir de vous rencontrer afin de discuter de cette question si tel était votre désir.

«Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de

nos sentiments respectueux,"

Yvette Rousseau, Présidente.

La revue "La Consommatrice" de juillet-août 1972 publiait un article intitulé "Non, à la fluoration de l'eau". Signé par Georgette Grenier, directrice générale de la revue, cet article est particulièrement intéressant:

«Parmi leurs exigences voici un extrait touchant l'eau potable: Lutte contre l'incorporation d'additifs nocifs et douteux à l'eau potable. Réduction de la javellisation de l'eau à un minimum nécessaire. Renoncement à une fluoration générale de l'eau en faveur d'une prophylaxie individuelle au fluor.

«La fluoration est un sujet de controverse à l'heure actuelle, non seulement au Québec mais à l'échelle mondiale.

«On est pour ou on est contre. Je pense qu'il serait sage de se poser des questions et d'aller au fond du problème de l'eau potable.

«Actuellement on veut fluorer l'eau dans le but de combattre la carie. Ne vaudrait-il pas mieux combattre les causes de la carie?

«L'une des causes de la carie est la trop grande consommation de sucre blanc. Le manque de calcium est aussi une cause. Faudrait-il mettre du calcium dans l'eau?

«Les statistiques nous disent que la consommation annuelle moyenne de sucre raffiné par personne équivaut à son poids. Plus de 100 lbs de sucre par année, par personne. Dans le sucre blanc, il ne reste aucun sel minéral après sa fabrication, c'est un produit chimique pur de formule $C_{12}H_{22}O_{11}$.

«Dans les usines de filtration on met de l'aluminium à la poche dans le but de donner une meilleure transparence à l'eau. L'empoisonnement par l'aluminium est-il moins grave que l'empoisonnement par le fluor? Quels sont les effets de l'aluminium sur le cœur?

«Dans l'eau potable, on met aussi du sodium, et ce, pour empêcher "les tuyaux de rouiller"... Quels sont les effets du sodium sur le corps humain?

«On ajoute aussi "à la poche" du polyélectrolyte lequel est un aide-coagulant.

«N'est-ce pas le temps pour nous de nous poser des questions sur tous les produits chimiques ajoutés à l'eau potable et d'empêcher nos gouvernements d'ajouter un autre produit chimique: le fluor.

«Moins de 1% de l'eau est utilisée pour la consommation. Plus de 99% de l'eau est utilisée pour laver le linge, la vaisselle, les autos, éteindre les incendies, etc.

«On dit que l'eau fluorée serait dommageable aux jeunes enfants, aux vieillards et aux malades? Où ces personnes prendront-elles leur eau lorsque l'eau du robinet sera fluorée?

«Quel pourcentage de la population ont des prothèses dentaires?

«Si on prouve, hors de tout doute, que le fluor combat la carie, qu'on le fournisse gratuitement dans les pharmacies à ceux qui le désirent et on protégera ainsi les Droits de l'homme.

«Nous demandons donc à tous nos membres, à tous nos abonnés et à tous ceux qui lisent cet article:

1- De visiter leur usine de filtration au cours de l'été et de se renseigner sur le nombre et la quantité de produits chimiques ajoutés à l'eau potable.
2- De monter une documentation au sein de chaque Club local de Consommatrices concernant les conséquences de la fluoration de l'eau et autres additifs dans l'eau potable.
3- Faire pression auprès de leur municipalité, de leur député et du gouvernement afin qu'il n'y ait pas do décisions hâtives.

«De notre côté, nous allons continuer notre enquête sur le sujet afin d'éviter que nous soyons obligés, un jour, de payer notre eau potable au gallon comme cela se pratique actuellement par plus d'un million d'Américains qui achètent de l'eau de source "non polluée" à $1.00 le gallon parce que l'eau du robinet n'est plus buvable.»

La ligne anti-pollution STOP s'est aussi penchée sur la question de la fluoration. Dans un rapport rédigé par M.D. Helmeste, J. Birnie et C. Parkas, on apprend que la fluoration de l'eau est inutile puisque la dose minimale recommandée de fluor pour la protection dentaire est déjà absorbée quotidiennement par tout le monde dans l'alimentation. Pourquoi fluorer l'eau alors que nos aliments nous fournissent tout le fluor nécessaire, sans compter que ce fluor est de provenance naturelle et non pas un déchet toxique de certaines industries?

CONCLUSION

Que reste-t-il à conclure devant l'ensemble des faits et opinions exposés dans ce dossier? En ce qui nous concerne, les points suivants nous paraissent devoir être soulignés:

1 - Nous demandons à tous les citoyens de lutter par tous les moyens possibles contre la fluoration chimique des eaux. Ecrivez au Ministre des Affaires sociales du Québec, de même qu'au Conseil municipal de votre ville pour leur laisser savoir votre opposition à la fluoration.

2- Nous faisons appel au sens moral des dirigeants municipaux, des conseillers, des échevins et des maires.

Nous demandons aussi au Ministre des Affaires sociales de même qu'à tous les députés de respecter la liberté des individus.

3- Nous demandons au Gouvernement du Québec de ne pas, d'aucune façon, favoriser la fluoration étant donné les dangers quelle représente. Un Gouvernement ne doit pas s'aventurer dans des sentiers douteux. Il doit éviter tout particulièrement toute mesure qui risque de mettre la santé publique en danger.

4- Nous demandons au Gouvernement de s'occuper plutôt de problèmes beaucoup plus importants et beaucoup plus prioritaires comme l'éducation de la nation québécoise concernant l'alimentation, des législations visant à empêcher les véritables poisons physiologiques que sont les eaux gazeuses, les cobs, les chocolats, les sucreries, le sucre blanc, d'être consommés en grande quantité par la population. Ce sont surtout ces poisons alimentaires qui sont responsables des nombreuses caries dentaires et de troubles de santé généraux graves.

5- Nous demandons que soit bannie toute publicité à l'égard de ces produits.

6- Nous demandons la nationalisation intégrale des fabriques d'eaux gazeuses et leur transformation en fabriques de jus de fruits et de légumes organiques.

7- Nous demandons l'établissement d'un code québécois de la publicité visant à empêcher toute réclame en faveur des anti-calciums que sont le chocolat, les sucreries, les eaux gazeuses, etc.

8- Nous demandons des législations visant à empêcher le raffinage excessif de l'alimentation.

9- Nous demandons la création de chaires de naturopathie dans les universités québécoises pour que soient enseignées les sciences préventives et curatives de santé naturelle.

Le problème de la carie dentaire chez nos enfants se règlera par la correction de leur mode de vie, et tout particulièrement par l'amélioration de leur alimentation. La fluoration chimique des eaux potables ne peut que détériorer davantage la santé générale de la population, comme nous l'avons démontré hors de tout doute dans cet ouvrage. Ne laissons pas à des profiteurs de l'industrie et de la finance la possibilité de polluer nos eaux de consommation. La solution aux problèmes de carie dentaire et de santé générale se trouve dans une alimentation saine, parce que organique et naturelle et dans la pratique quotidienne du naturisme individuel et collectif!

BIBLIOGRAPHIE

THE GRIM TRUTH ABOUT FLUORIDATION, Robert M. Buck.

THE PREVENTION METHOD FOR BETTER HEALTH, J. I. Rodale and Staff.

ABOUT FLUORIDATION, Harvey Day.

FLUORIDATION THE POISONER, Compiled by Mira Louise.

FACTS YOU SHOULD KNOW ABOUT FLUORIDATION.

A STRUGGLE (FORCES BEHIND FLUORIDATION) WITH TITANS, G. L Waldbott.

FLUORIDATION, A compilation of valuable information on fluoridation prepared by The National Health Federation for the lay and professional person.

OUR POISON EARTH AND SKY, J. I. Rodale and Staff.

THE AMERICAN FLUORIDATION EXPERIMENT, F. B. Exner, M.D. and G. L. Waldbott, M.D.

4e de couverture

Président du puissant Mouvement Naturiste Social, le docteur Jean-Marc Brunet, N.D. est un naturopathe dont la réputation dépasse maintenant les frontières du Québec.

Polémiste remarquable par son énergie et l'étendue de son savoir, il a donné au naturisme une expansion sans pareille dans son histoire. Il détend avec une rare maÎtrise les méthodes naturelles de santé.

Chef de file du naturisme québécois, il s'oppose énergiquement â la fluoration chimique des eaux. Selon lui, elle n'a aucun fondement scientifique sérieux et repose sur des intérêts fort douteux. De plus, le docteur Brunet estime que la fluoration représente un grave danger pour la santé des Québécois.

Écrivain au style précis et incisif, le docteur Jean-Marc Brunet, ND. nous livre un dossier de faits scientifiques qui constitue la plus dure charge jamais portée contre la fluoration chimique des eaux potables!

Le docteur Jean-Marc Brunet dirige à Montréal la Clinique Naturiste Brunet.

DU MÊME AUTEUR

LA RÉFORME NATURISTE
Editions du Jour, Montréal, 1969, 139 pp.

L'ALIMENTATION NATURELLE
Editions du Jour, Montréal, 1970, 132 pp.

LES VITAMINES NATURELLES
Editions du Jour, Montréal, 1970, 132 pp.

LE COEUR ET L'ALIMENTATION
Editions du Jour, Montréal, 1971, II8 pp.

LA SANTÉ PAR LE SOLEIL
Editions du Jour, Montréal, 1972, 123 pp.

LA CHALEUR PEUT VOUS GUÉRIR
Editions du Jour, Montréal, 1972, 139 pp.

LES PLANTES QUI GUÉRISSENT
Editions du Jour, Montréal, 1972, 128 pp

mis en page et distribué par

www.presselibreinternationale.com